



Bulletin de L'A.N.A.I

1^{er} trimestre 2005- Numéro 1



*Stupa (that) en or, perles, rubis, saphirs,
améthystes, quartz roses. Ancien Palais
Royal de Luang Prabang.
Extrait du livre de Madeleine Giteau :
"Art et archéologie du Laos", 2001.*

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|--|--|
| 4 Les journées d'études de l'ANAI en 2005 | 20 La magie en Annam |
| 8 La Légion Étrangère en Extrême-Orient (1883-1897) | 26 Bibliographie - Avis de recherche |
| 12 Nouvelles d'Indochine | 27 Courrier des lecteurs
Appel du 8 juin |
| 14 Le Colonel Lacheroy au Sud Vietnam | 28 Nécrologie |
| 18 La vengeance de l'homme-tigre | 29 La Vie des Sections |
| 19 Cuisine | 36 Un génocide propre |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÈN : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

Professeur Jean DELVERT, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Thérèse LUCAS-POTIER, Général Georges PORMENTÉ.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie ETC
 avenue des Lions - ZI
 76190 Sainte-Marie-des-Champs.
 Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Épine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 1^{er} trimestre 2005
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division
Guy SIMON
 Président de l'A.N.A.I.

POUR MÉMOIRE

Le Gouvernement prône le devoir de mémoire. Le Ministère des Anciens Combattants a fondé en 1982 une Direction de la mémoire ainsi que des commissions départementales d'information historique. Depuis 1997 l'Office National propose des assistants-mémoire. Nous les remercions tous bien vivement.

Mais de quelle mémoire s'agit-il ? Les rubriques ecclésiastiques : memento des défunts, memento des vivants, suffisent-elles à la définir ?

Pour le souvenir des morts notre action s'est développée sans relâche. Nous avons d'abord fait revenir du Viêt Nam 2 200 cercueils réclamés par leur famille. Nous avons reçu aux Invalides puis inhumé à Notre Dame de Lorette en 1980 un soldat inconnu d'Indochine. Enfin, sous la pression des autorités communistes, nous avons recueilli en 1986 et 1987 plus de 20 000 morts pour la France et nous avons construit à leur intention la nécropole nationale de Fréjus. Jusqu'en 1994 nous avons encore surveillé la dévolution des cimetières civils de Saïgon.

Dans toute la France nous avons multiplié les cérémonies aux dates majeures (9 mars, 19 décembre, 7 mai, 2 novembre) ainsi que les baptêmes d'espaces publics. Les rues des anciens d'Indochine ont supplanté les rues Hô Chi Minh.

L'intérêt de nos concitoyens s'est manifesté pour ce sujet, qui leur a paru émouvant et inédit. L'un d'entre eux n'a-t-il pas demandé récemment un contrôle d'identité du soldat inconnu ?

Le culte des morts dont nous avons été les grands prêtres nous a mis en lumière malgré nous. Car nous sommes restés discrets pendant longtemps, les uns parce qu'ils poursuivaient leur carrière dans d'autres combats, les autres parce que l'opinion publique façonnée par le parti communiste les ensevelissait sous le mépris. En 1987 j'ai décoré un ancien soldat, qui s'est mis à pleurer en expliquant : « C'est la première fois que j'ai osé dire dans mon village que j'avais combattu en Indochine ».

Dans ce nouveau climat les prisonniers du Viêt Minh ont obtenu une loi de réparation morale et matérielle (1990), l'ancien commissaire politique Boudarel a été poursuivi (1991). Une centaine de livres ont été écrits ou dictés par des survivants, puis directement composés par des écrivains. Nous avons tenu des conférences et même des causeries dans les écoles ; une campagne avait été lancée en 1983 sur le thème « Racontez-vous, Grand-Père ».

Toutefois l'essentiel ne réside pas dans la mémoire des morts ou des vivants. Certes, nous devons maintenir l'honneur des premiers et la fierté des seconds. Mais il faut que les Français sachent pourquoi leurs fils sont partis en Extrême-Orient. L'héritage culturel des civilisations d'Indochine, sa mise en valeur par la colonisation française, sa défense par notre armée contre l'expansion communiste internationale, sont les thèmes que nous devons toujours illustrer.

Les moins jeunes de nos compatriotes y ont d'ailleurs été préparés par l'exode de 1975. Les 200 000 réfugiés qui ont choisi la France comme seconde patrie ont donné au monde une démonstration d'attachement que nul ne saurait oublier. Les familles métropolitaines qui les ont accueillies ne s'y sont pas trompées.

Mais pour rappeler aujourd'hui l'action de la France au Viêt Nam, au Cambodge et au Laos, ainsi que les amitiés qu'elle y a suscitées, nous sommes vraiment seuls ; le Gouvernement a tourné la page. C'est pourquoi nos expositions, nos conférences, nos causeries dans les écoles, les journaux et les livres que nous pouvons inspirer, la disponibilité que nous montrons ici aux réfugiés, là-bas aux œuvres humanitaires représentent notre ultime contribution, définitivement irremplaçable, à la mémoire de l'Indochine.

N'avons-nous pas toujours été seuls ?

CONGRÈS DES PRÉSIDENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005

Les journées d'études de l'ANAI se sont déroulées au Cercle National des Armées à Paris les mercredi 9 et jeudi 10 mars.

La maladie et la grève des transports publics avaient retenu à leur domicile vingt-quatre présidents départementaux, qui s'étaient tous fait représenter. Ce contretemps ne compromit ni la qualité des débats ni la chaleur amicale de la réunion.

Chargée de mettre sur pied le site internet de l'ANAI, Madame Didelot exposa ses réalisations et ses projets. Document pédagogique, ce site raconte l'histoire de l'Indochine française. Instrument de relations publiques, il doit présenter l'ANAI et ses actions en France et dans le Sud-Est Asiatique actuel.

Le Général Simon ouvrit une réflexion sur l'avenir de notre organisation. Convient-il en effet d'accompagner la décentralisation politique et économique de la France en transformant l'ANAI en une fédération d'amicales départementales ? Cette perspective fut repous-

sée, les sections se montrant attachées au rôle du siège à leur égard et face au gouvernement. L'importance du Bulletin comme lien entre des adhérents de moins en moins mobiles fut soulignée par tous, de même que le supplément de respectabilité tiré par les présidents départementaux d'une référence à l'échelon national.

Il fut admis toutefois qu'à leur initiative les présidents qui le souhaiteraient pourraient déclarer leur section à la Préfecture sous le nom d'ANAI-Section Départementale, en déposant nos statuts nationaux.

ANAI-Parrainage est un cas particulier, à cause de l'importance de son budget (286 000 euros en 2004 contre 160 000 seulement au siège) et de la délocalisation de ses centres de gestion. Elle est déclarée à la Préfecture de Loire Atlantique avec un statut spécial depuis le 19 décembre 2003.

Des informations furent échangées ensuite à propos du calendrier de 2005. Certains échelons ministériels se sont contredits. Après avoir approuvé la date unique du 8 juin

(anniversaire de l'arrivée à Paris du soldat inconnu d'Indochine en 1980), le Ministre a présidé une commémoration du 9 mars à l'heure même de l'ouverture du présent congrès. Appel est lancé en tout cas pour que nos adhérents participent en nombre à la cérémonie du 8 juin à l'hôtel national des Invalides.

Le lendemain, l'assemblée générale statutaire prit connaissance du rapport d'activité et du rapport financier de l'année 2004, qui furent approuvés. Les cinq administrateurs dont le mandat s'achevait en 2005 furent réélus.

Une conférence d'histoire termina la matinée. Le Colonel Quatrepoint, auteur d'un livre récent, traita de la guerre en Indochine de 1940 à 1946, et surtout de 1945 à 1946 autour des acteurs principaux : les Amiraux Decoux et d'Argenlieu, le Général Leclerc, et derrière eux le Général de Gaulle.

Mémoire

L'année 2004 a été marquée par de nombreux anniversaires célébrés à l'échelon national. Associée à leur préparation, l'ANAI n'a pas manqué de faire observer, verbalement et par les articles du Colonel Rives dans le bulletin, que des Indochinois avaient participé aux débarquements de Normandie et de Provence en 1944, soit individuellement soit en petites unités. La commémoration de la fin des combats de Diên Biên Phu a donné lieu à une magnifique cérémonie militaire, présidée par le Président de la République, le 7 mai dans la cour d'honneur de l'hôtel national des Invalides.

En province, les Sections de l'ANAI ont accompagné avec ferveur les initiatives gouvernementales en organisant des manifestations patriotiques et pédagogiques ; nombreuses ont été les conférences, expositions, projections de films. Nous avons en outre célébré dans toute la France l'anniversaire des combats du 9 mars 1945 contre l'agression japonaise.

Au nom du Comité National d'Entente et avec l'aide de la Fédération des Anciens Coloniaux l'ANAI a monté une cérémonie grandiose à Fréjus le 31 août. Le Chef d'État-Major de l'Armée de Terre, qui la présidait, a rendu hommage à tous les morts d'Indochine. Trois régiments d'active ont apposé une plaque sur un pilier de la nécropole, pour signifier l'engagement de la jeune génération à conserver la tradition. 1 200 anciens combattants, dont 600 de l'ANAI, ont été témoins de cette promesse des nouveaux « piliers de la mémoire ».

Le pèlerinage annuel du Souvenir Indochinois devant les monuments du cimetière de Nogent sur Marne et du jardin tropical du bois de Vincennes s'est déroulé dans le recueillement, avec une participation accrue et rajeunie de Vietnamiens, de Cambodgiens et de Laotiens.

Illustrant l'importance de cette année 2004 nos sections ont inauguré dix-sept monuments, stèles ou plaques commémoratives, ainsi que quatre espaces publics. Parmi les réalisations les plus remarquables citons :

- la restauration du monument de la caserne de Croÿ à Versailles en l'honneur des femmes militaires mortes pour la France en Indochine,
- la grande stèle du jardin du Souvenir Indochinois à Anglet, qui présente,

gravé dans la pierre, un résumé de l'histoire de l'Indochine française,

- l'important mémorial de Valence, composé de trois panneaux en marbre poli portant la liste nominative des deux cent dix-sept Drômois et Ardèchois morts pour la France en Indochine. Sept cents personnes et soixante-quinze drapeaux assistaient à son inauguration.

Malgré quelques inquiétudes dues à des soucis de santé nos expositions se sont montrées à la hauteur de l'événement. Certes, le Colonel Baudin, malade, a transmis son matériel au Colonel Scot, qui est tombé malade. Mais le Président Chanu, plus jeune que jamais, s'est dépensé pendant toute l'année. Dix-neuf présidents de section, en outre, ont monté de petites expositions jumelées à des cérémonies, conférences, articles de presse, émissions de radio ou de télévision.

Une évolution de nos méthodes peut être notée. D'une part l'âge ne nous permet plus guère de tenir pendant plusieurs semaines de grandes expositions qu'il faut surveiller et commenter à longueur de journée. Les présentateurs venus de loin se fatiguent, les personnels locaux d'accueil et de mise en œuvre se raréfient, la publicité est mal assurée, les visiteurs ne se déplacent qu'à de grandes occasions. Mais 2004 a fourni ces grandes occasions.

D'autre part l'ONAC peut nous aider si nous planifions nos activités un an à l'avance. Nouvelle et intimidante il y a quelque temps, cette assistance a bien fonctionné cette année. On a même vu des ONAC organiser des expositions eux-mêmes et solliciter ensuite notre concours intellectuel. Les assistants-mémoire de l'ONAC s'intéressent à nous.

Expositions et cérémonies atteignent leur but si elles attirent les jeunes gens. Nous n'avons pas grand résultat dans ce domaine car nous manquons d'interlocuteurs à l'Éducation Nationale ; le départ à la retraite d'un proviseur, par exemple, a empêché la Section du Languedoc de continuer ses causeries scolaires. Mais l'ONAC peut servir d'intermédiaire ; c'est grâce à l'ONAC que la Section de l'Aube a pu amener des enfants aux cérémonies de Diên Biên Phu à Paris.

Des tentatives inverses ont réussi : des expositions sont entrées dans les écoles en Charente, en Ille et Vilaine.

Puisque le public ne se déplace plus, attendant que l'information pénètre chez lui, le Bulletin de l'ANAI est un remarquable agent de transmission de la mémoire. Conscients des limites de leurs connaissances, en effet, les anciens et les nouveaux amis sont heureux de consulter une documentation qui leur permet d'approfondir l'affection spontanée qu'ils portent aux Indochinois. Recherches historiques inédites, reproductions d'articles du siècle passé, synthèses politiques d'actualité constituent un fonds culturel de bon niveau. Même les pauvres et les orphelins que nous secourons ont besoin de trouver dans l'histoire de leur pays un motif de légitime fierté.

L'édition de livres et d'albums sur l'Indochine a atteint son point culminant en 2004. L'ANAI se félicite de ce mouvement, au lancement duquel elle a participé voici quinze ans. Mais nous regrettons que la précipitation commerciale ait empêché certains auteurs de nous consulter en temps voulu ; nous aurions rectifié quelques erreurs.

Parallèlement nous avons inspiré et guidé plusieurs thèses universitaires. Tantôt c'est le Ministère qui a donné notre adresse, tantôt ce sont les directeurs de thèse qui connaissaient l'ANAI.

Solidarité

C'est le terme officiel. En ce qui nous concerne, pourquoi ne pas dire sympathie ?

Nous avons aimé le même pays, qui n'était pas le nôtre, et souffert de la même incompréhension de la part du nôtre. D'où ce lien entre nous qui, paradoxalement, se renforce alors que nous nous déplaçons moins. Les rivalités entre associations disparaissent, le Comité National d'Entente porte bien son nom ; seule demeure parfois une différence de génération. Localement de nombreuses sections adhèrent à des comités patriotiques ; la prudence est toutefois de mise pour éviter un entraînement politique.

Matériellement nous ne pouvons rien les uns pour les autres car nous ne sommes pas riches ; notre association vit de nos cotisations, c'est à dire de peu. Mais les lois et les règlements ont prévu le droit à réparation et les secours d'urgence ; l'ANAI joue alors un rôle d'accompagnement, signalant

POINT D'ÉTAPE 2005

PREMIERE IDÉE : Ce qui ne sera pas fait par nous ne sera plus jamais fait

● **Exemples de nos initiatives et de nos réalisations**

- le sabotage de la célébration en France du centenaire de Hô Chi Minh, 1988-1990,
- la découverte de Boudarel, 1991,
- le temple du souvenir indochinois, 1992,
- divers monuments financés par les sections : Deux Sèvres, Drôme-Ardèche, Gers, Landes, Languedoc, Pays Basque,
- les lois de décrustallisation spéciales à l'Indochine pour 1996, 1997, 2002,
- la célébration de l'armée vietnamienne, 2003,
- les expositions, à partir de 1986,
- le « petit livre rouge », 1986 et 2003,
- le site internet, à partir de 2004,
- la commémoration de personnalités : Petrus Ky 1998, Pigneau de Béhaine 1999, Cassaigne 1994 et 2003, Gouin 2002,
- la fondation d'ANAI-Parrainage 1990, et son autonomie 2005.

● **Ce qu'il nous reste à faire**

- la relance des expositions par nos propres moyens avec le soutien de l'ONAC,
- la surveillance de la salle pédagogique de la nécropole de Fréjus,
- le lancement des cérémonies annuelles du 8 juin,
- la pénétration scolaire.

SECONDE IDÉE : l'union fait la force

- Au niveau national : CNEI, Groupe des douze, Commission des plaques, CMI, FRRIC, ANAPI, ACUF, UNACITA, UNC, UF, UFAC.
- Dans les départements : comités d'entente locaux, actions communes avec Légion d'Honneur, Croix de guerre, Rhin et Danube (Allier, Bouches du Rhône, Languedoc, Manche, Orne).
- A tous les échelons : soutien de l'ONAC et du Souvenir Français.

à l'ONAC les camarades en difficulté, les conseillant dans leurs démarches et, plus généralement, les aidant à supporter la vie. Ce service de proximité est assuré par les sections ou par les comités. La plupart organisent des visites aux malades, voire des courriers de vacances et des excursions touristiques, qui apportent de la joie aux isolés. Les besoins de visite au domicile des impotents ne sont malheureusement pas tous satisfaits.

Le Bulletin de l'ANAI favorise des retrouvailles d'anciens camarades ; nous l'apprenons longtemps plus tard.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2004

COMPTES DU SIEGE DE L'ANAI

Ressources	
Cotisations et dons	131 365
Subventions	16 166
Subvention internet	5 000
Ventes de livres, médailles	7 935
Total	160 466

Emplois	
Bulletin	40 507
Charges salariales	52 582
Secours distribués	6 771
Site internet	3 827
Coût des manifestations	16 111
Retour aux sections	7 151
Achats de livres, médailles	5 048
Fonctionnement	25 116
Dotation aux provisions	4 318
Total	161 431

Résultat -965

Trésorerie en fin d'année	
Comptes chèques	13 898
CNE et Sicav monétaires	25 468
Total	39 366

COMPTES DE LA SECTION DE PARRAINAGE

Ressources	
Parrainages	168 395
Dons	117 840
Total	286 235

Emplois	
Parrainages et actions	275 631
Frais de gestion	5 354
Total	280 985

Excédent 5 250

Avec les réfugiés vietnamiens, cambodgiens, laotiens, notre rôle n'est pas terminé. Certes ils ont réussi leur insertion professionnelle et souvent culturelle ; leurs enfants sont bien élevés. Mais il ne faut pas les abandonner en chemin car l'intégration se joue sur le long terme. C'est pourquoi nous restons à l'écoute, participant à leurs réunions et les invitant aux nôtres.

De nouveaux réfugiés se manifestent encore. Il s'agit souvent d'anciens pensionnaires des camps de Thaïlande qui, désespérés d'être relégués pendant dix ou quinze ans, se sont confiés à des passeurs dont la filière aboutissait à Bruxelles ou à Francfort. D'autres sont d'anciens enfants déportés par les Khmers Rouges et demeurés clochards au Cambodge après leur libération sans pouvoir retrouver leur famille. Des parents plus chanceux, établis en France et naturalisés, les ont recherchés et invités à les rejoindre. Entrés avec un visa de tourisme, ils végètent sans papier dans la peur.

C'est à l'ANAI, héritière du Comité National d'Entraide, que ces malheureux se présentent un jour. Mais dans la France actuelle leur régularisation prend plusieurs années. C'est pour le siège un souci important, qui l'oblige à entretenir des relations avec les administrations et à garder le contact avec des organisations humanitaires.

Le chapitre des naturalisations n'est pas clos. Si tous les anciens combattants ont obtenu satisfaction, non sans peine, un certain nombre de vieilles dames attendent toujours qu'un employé de préfecture se laisse attendrir. L'âge venu, les enfants établis ailleurs, elles parleront de moins en moins français et seront de plus en plus humiliées. Le sort de ces femmes est une préoccupation pesante, notamment pour le président de l'Aube, dont l'appel au Médiateur de la République a été refoulé. L'ANAI est intervenue cette année auprès du Président de la République.

En faveur de tous les anciens combattants indochinois demeurés là-bas l'ANAI a fait inscrire aux lois de finances pour 2002 et pour 2003, ainsi qu'à la loi de finances rectificative pour 2002, la levée de forclusion des demandes de retraite du combattant, de retraite d'ancienneté, de pension d'invalidité et de pension de réversion, ainsi qu'un début de décapitalisation des taux. Mais les ambassades n'ont pas transmis l'information aux intéressés potentiels.

Malgré la démarche du Ministre le gouvernement de Hanoï a refusé un partenariat avec la France pour soigner gratuitement les mutilés de toutes les guerres. Nous poursuivons donc notre aide discrète aux invalides de l'armée française.

Notre œuvre de parrainage se développe grâce à la générosité des donateurs et à la fidélité des parrains, membres de l'ANAI ou non. De nos écoles les plus anciennes bon nombre d'enfants ont pris leur envol vers la vie professionnelle et sont remplacés par d'autres. Parallèlement certains parrains ont quitté ce monde. Honneur à la présidente, à sa déléguée et aux religieuses sur qui repose toute notre organisation, qui va prendre son autonomie en 2005.

D'autres associations bénéficient de la générosité des membres de l'ANAI. Citons le Frangipanier, œuvre bretonne qui aide des écoles et des hôpitaux au Laos, l'ACASEA, œuvre normande qui travaille au Cambodge, les Frères des Écoles Chrétiennes à Saïgon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la Section des Pyrénées Orientales, les Œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saïgon, auxquelles participe la Section du Rhône.

Certaines sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées Orientales dans un village de Càn Tho, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang, au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saïgon, à la Bibliothèque scientifique et médicale de Phnom Penh.

Conclusion

Depuis le Souvenir Indochinois de 1917, l'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes, en vue d'une action de mémoire et d'entraide. La tâche n'a jamais été simple ; à certains moments elle était envenimée par les querelles politiques françaises, vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Aujourd'hui où les témoins atteignent la sérénité, c'est leur âge qui pourrait être un frein. Mais le mouvement est lancé : en France la jeunesse qu'il faut instruire, là-bas celle qu'il faut secourir ont placé leur espoir en nous. Continuons à porter la hotte de l'amitié.

PALMARÈS DES SECTIONS EN 2004

Grandes expositions de la Section de l'Oise

Vesoul (5-10 avril), Beauvais (5-12 mai), Dormans (14 mai-3 juin).

Grande exposition de l'UNC du Nord

Lille (10-17 novembre).

Petites expositions

Landes (21 février), Ille et Vilaine (31 mars), Dordogne (30 avril-7 mai), Charente (4-7 mai, 17-20 juin), Gironde (7 mai, 8 juillet), Cambrésis (8-16 mai), Val de Marne (17-29 mai, 4,11 septembre), Puy de Dôme (17-19 mai, 26-27 mai, 24-26 juillet), Alsace (7-12 juin), Loire Atlantique (15 juin), Yonne (20-30 août), Charente Maritime (28 août-7 septembre), Bouches du Rhône (11 septembre), Essonne (11-12 septembre, 26 septembre), Var (17 septembre), Hainaut (25-26 septembre), Vaucluse (7-14 octobre), Orne (29 octobre), Béarn (30 novembre-4 décembre).

Salon du Livre

Seine-et-Marne (9-10 octobre).

Encouragement aux écrivains

Haute-Garonne, Rhône, Yvelines.

Conférences

Drôme-Ardèche (10 février, 27 avril), Loire Atlantique (18 janvier, 10 mai), Aube (23 janvier), Val de Marne (17 février, 23 avril), Languedoc (20 février, 21 avril, 27 septembre, 17 novembre), Pays Basque (26 février), Vienne (13 mars, 1er avril), Ille et Vilaine (31 mars, 28 octobre), Franche Comté (5, 10 avril), Bouches du Rhône (24 avril, 7 mai (2), 25 juin, 4 décembre), Puy de Dôme (26 avril, 13 novembre), Landes (29 avril, 15 juin), Dordogne (4 mai), Gironde (7 mai), Haute Marne (7 mai), Cambrésis (14 mai), Hainaut (15 mai), Alsace (7, 10, 11 juin), Béarn (8, 21, 25, 28, 29 octobre, 17 novembre), Orne (29 octobre), Oise (24 novembre), Rhône (17 décembre).

Colloques

Dole (17 avril, 18 mai), Dinan (1er mai), Montpellier (7 mai), Avignon (14 octobre).

Participation d'enfants aux cérémonies

Aube, Flandres, Haute Marne, Yonne.

Causeries Scolaires

Aube, Bouches du Rhône, Charente, Flandres, Franche Comté, Haute Marne, Ille et Vilaine.

Cours de français

Aube.

Projections de films ou de photos

Alsace, Aube, Bouches du Rhône, Charente Maritime, Dordogne, Haute Marne, Lot et Garonne, Morbihan, Vienne.

Prestations à la radio ou à la télévision

Franche Comté, Vaucluse.

Articles de presse

Alsace, Dordogne, Franche Comté, Ille et Vilaine, Puy de Dôme.

Pèlerinages

A l'Arc de Triomphe (6 mars) et au Jardin du Souvenir Indochinois (2 novembre) : Paris-Hauts de Seine, Val de Marne, Yvelines, Essonne, Seine et Marne, Aube, Charente Maritime. A Dinan (2 mai) : Côtes d'Armor, Ille et Vilaine, Morbihan, Trégor. A Fréjus (31 août) : Bouches du Rhône, Var.

Inauguration de monument, de stèle, de plaque ou de rue à la mémoire de combattants d'Indochine

Cadenet (23 novembre 2003), Versailles (4 décembre 2003), Sanary (5 février), Palavas (7 février), Valras (6 mars), Beaufort (3 avril), Hérouville (24 avril), Péri-gueux (4 mai), Champagnole (7 mai), Narbonne (7 mai), Anglet (10 juin), Saint Pierre de Bœuf (19 juin), Avallon (24 juin), Noyant d'Allier (29 juin), Valence (11 septembre), Saint Clément de Rivière (18 septembre), Frelin-guien (31 octobre), Lescar (11 novembre), Béziers (21 novembre).

Aide administrative aux réfugiés d'Indochine

Aube, Bouches du Rhône, Franche Comté, Languedoc, Rhône, Pays Basque.

Liaisons avec des associations indochinoises en France

Aube, Bouches du Rhône, Dordogne, Drôme-Ardèche, Flandres, Franche Comté, Haute Garonne, Gironde, Ille et Vilaine, Languedoc, Loire Atlantique, Lot et Garonne, Morbihan, Moselle, Paris-Hauts de Seine, Puy de Dôme, Pyrénées Orientales, Rhône, Yonne, Yvelines.

Action en Indochine

Action directe : Rhône (Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge, Centre de Chirurgie de la lèpre à Saïgon, Cercle Francophone de Danang) - Section de Parrainage, donateurs : Allier, Béarn, Bouches du Rhône, Charente, Charente Maritime, Corrèze, Drôme-Ardèche, Franche Comté, Gers, Gironde, Hainaut, Ille et Vilaine, Landes, Languedoc, Loire, Loire Atlantique, Lot et Garonne, Manche, Morbihan, Moselle, Oise, Orne, Paris, Pays Basque, Puy de Dôme, Rhône, Seine et Marne, Val de Marne, Var, Vienne, Yvelines. - Opération Bêñ Tré : Aube, Moselle, Seine et Marne.

Action par intermédiaire : Charente (SOS Villages d'Enfants), Charente Maritime (Chau Son), Côtes d'Armor (Jeunes Pousses), Essonne (Amitié-Coopération Franco-Laotienne), Franche Comté (SOS Cambodge), Gers (Pharmaciens sans frontière), Ille et Vilaine (Frangipanier, France Solidarité Cambodge et Médecins Laotiens en France), Landes (Missions Étrangères), Manche (Pharmaciens sans frontière), Morbihan (Viêt Nam Espérance Développement), Pyrénées Orientales (Frères des Écoles Chrétiennes), Rhône (Ordre de Malte), Trégor (Frangipanier), Yvelines (SIPAR).



Les médaillés militaires de Tuyen Quang (Collection de l'auteur).

LA LÉGION ÉTRANGÈRE EN EXTRÊME-ORIENT (1883-1897)

De nos jours, huit emblèmes de formations étrangères au service de la France arborent la mention « Extrême-Orient » ou « Indochine ». En particulier, celui du 5^e REI, le « vieux régiment du Tonkin », porte sur sa soie les inscriptions Camerone 1863, Sontay 1883, Bac Ninh 1884, Tuyen Quang 1885, Lang Son 1885, Indochine 1945-1946 et 1949-1954. Ces noms de batailles ou de campagnes attestent le rôle primordial tenu par la Légion Étrangère dans les combats livrés par l'Armée Française sur la terre d'Asie.

Sans s'appesantir sur la description des affrontements, les pages qui suivent se proposent de décrire l'existence des soldats étrangers dans la péninsule.

La Conquête

Le 19 mai 1883, la mort du Capitaine de Frégate Henri Rivière au combat du Pont de Papier près de Hanoï place les troupes françaises du Tonkin dans une position délicate. Dans un élan patriotique, la Chambre des Députés vote un crédit de 5 500 000 francs et ordonne l'envoi de 3 000 hommes « afin de venger ses glorieux enfants ».

Parmi les unités ainsi dépêchées au Tonkin figurent quatre bataillons de

Légion qui vont s'illustrer lors de la conquête de ce territoire. Quittent tout d'abord l'Algérie :

- Le 1^{er} Bataillon de Légion Étrangère (1^{er} BLE) du Chef de Bataillon Donnier embarqué le 27 septembre 1883 sur le « Tonkin » et débarqué en Baie d'Along le 8 novembre suivant. Il constitue avec deux bataillons des 1^{er} et 3^e tirailleurs algériens un régiment de marche.

- Le 2^e BLE du Chef de Bataillon Hutin embarqué les 27 et 30 novembre 1883 à bord de « L'Européen » et du « Châlons ». Le premier navire touche les rivages tonkinois le 8 février et le second le 25 du même mois.

Désormais, avec deux interruptions de 1914 à 1920 et de 1941 à 1946, la noria des renforts légionnaires va fonctionner entre l'Algérie et le Tonkin jusqu'en 1955. Les 1 400 soldats étrangers composant les deux premières unités envoyées en Asie sont contents d'aller se battre dans un pays qui va les changer des arides djebels du Sud Oranais et correspond à leur avide désir d'aventures guerrières. Ils sont armés du fusil modèle 1874 et dotés de la tenue de campagne avec un képi à couvre-nuque et un casque insolaire. Ils portent au cou les fameuses cartouchières Négrier avec 14 paquets de munitions. Leurs chevaux de

dotation sont embarqués avec eux. La traversée est longue et monotone car les militaires du rang ne sont pas autorisés à descendre aux escales et sont soumis à un service de bord rigoureux, à base de rassemblements, inspections, théories, maniements d'armes et même classes à pied sur le pont du bateau. Inaugurant une tradition qui va se perpétuer, à Port Saïd cinq Russes surnommés « les mangeurs de chandelles » désertent.

A l'escale de Singapour, les hommes accoutumés à l'Afrique comprennent qu'ils entrent dans un autre monde en voyant des nuées d'Asiatiques ravitaillant le paquebot en charbon. Haï-phong les déçoit car cette petite bande de terre concédée à la France en 1874 ne comporte que quelques bâtiments. Les soldats du 1^{er} BLE remarquent surtout « le cimetière édifié sur une digue très basse et proche de la rizière, emplacement qui occasionne la remontée des cercueils lors de la hausse de la nappe phréatique ».

Le voyage d'Haï-phong à Hanoï s'effectue par le Canal des Bambous à bord de canonnières ou de chalands traînant en remorque une chaloupe remplie de Tonkinois. Les légionnaires sont très étonnés par les dents laquées et les chignons de ces autochtones et aussi par le

fait que leur sexe n'est pas apparent à première vue. Ils engagent des paris à ce sujet et afin d'empocher éventuellement la mise vont constater « manuellement » la féminité ou la masculinité de l'objet de l'enjeu. Habitué à la sécheresse algérienne, les nouveaux débarqués contemplent avec stupéfaction les rizières, les cocotiers, les villages abrités derrière les haies de bambou. « Le paysage est peuplé de myriades d'êtres humains tous semblables, actifs, silencieux, voûtés sur la terre, en essaim d'insectes ».

Hanoï leur semble une jolie ville, surtout la cité chinoise. Cantonnés à la citadelle et percevant une prime quotidienne de 20 centimes, ils sont nourris « d'une manière aussi variée que copieuse ». Seuls, les chevaux arabes refusent de manger du paddy. Les premières sorties en ville se traduisent par un très vif engouement pour la cuisine locale et aussi par une abondante consommation d'alcool de riz qui ne vaut que 33 centimes le litre. Aussi quelques soldats étrangers doivent être ramenés ligotés à la citadelle par des patrouilles de mar-souins.

A cette lointaine époque, les Alsaciens-Lorrains composent 45 % des effectifs des corps étrangers. Les originaires des provinces perdues, très patriotes, sont fiers de porter les armes pour la France « même si le Tonkin est très loin de la ligne bleue des Vosges ». Toutefois, leur ardeur à servir est tempérée par la rudesse voire la brutalité de leurs gradés. Ainsi, l'un d'eux s'entend répondre par un sergent : « Si tu n'es pas content de trouver des asticots dans ta gamelle, tu n'as qu'à t'engager à la légion hollandaise ou chez Ménélik (1) ». En outre, les Alsaciens-Lorrains acceptent mal d'être placés sous les ordres d'Allemands, à qui ils cherchent querelle lorsque ceux-ci entonnent des chansons d'Outre-Rhin. L'encadrement des quatre premiers BLE envoyés en Asie est surtout formé d'officiers, de sous-officiers et de caporaux provenant des régiments de tirailleurs ou des bataillons d'Afrique ainsi que des garnisons métropolitaines et n'ayant donc aucune connaissance du milieu légionnaire.

En décembre 1883, l'état-major du Corps Expéditionnaire « dérangé » par les « débordements » des légionnaires à Hanoï les envoie au combat munis de quatre jours de biscuits, de 144 cartouches et d'un casque en liège insolaire recouvert d'une étoffe brune. Ils prennent la route de Sontay, ville tenue par 25 000 réguliers chinois ou Pavillons Noirs. Le 15 décembre 1883, l'assaut est donné et le Légionnaire Minnaërt (2)

plante le drapeau français sur la muraille de la citadelle, où il entre en même temps que le commandant des fusiliers-marins. La Légion déplore dix tués dont le Capitaine Adjudant Major Melh, premier officier de la Légion tombé en Indochine. Les soldats étrangers récupèrent trois étendards noirs flottant sur la citadelle, ce qui fait dire à l'un d'eux : « Ils ont étendu leur lessive ». En outre, ils s'emparent de nombreux trophées ; le soir de leur entrée dans la ville, ils dansent déguisés en mandarins. Ils ont été surpris par le courage de leurs adversaires mais horrifiés par les mutilations que ces derniers ont fait subir à leurs camarades blessés. Dès lors, ils se livrent à des représailles sur les captifs. La présence des 800 auxiliaires tonkinois du Chef de Bataillon Berteaux-Levilain entraîne tout d'abord les sarcasmes des rudes légionnaires étonnés par leur aspect exotique et assez peu guerrier. Ce sentiment évolue rapidement étant donnée l'ardeur au combat manifestée par les Asiatiques.

Le 2^e BLE arrive en février 1884 en compagnie du Général de Négrier. Ce dernier, qui a commandé la Légion en Algérie, jouit dans le corps d'un très grand prestige. Un légionnaire écrit à ce sujet « Nous étions sa Légion, il comptait sur nous, nous allions lui prouver que nous étions dignes de sa confiance et de son estime ». En 1884, de Négrier déclare aux étrangers lors de l'embarquement du 3^e BLE : « Vous autres légionnaires, vous êtes soldats pour mourir, je vous envoie où l'on meurt ». Sous ses ordres, le corps va s'illustrer. Les 1^{er} et 2^e BLE devant prendre Bac Ninh, le Général de Négrier dit alors au Lieutenant-Colonel Duchesne du 1^{er} Étranger : « A la Légion, l'honneur d'entrer dans Bac Ninh ». Les étrangers prennent successivement Dap Cau puis le 12 mars 1884 la citadelle. Le Légionnaire Minnaërt, encore lui, pénètre le premier dans la forteresse. Plus tard, la Légion avançant vers Phu Lang Thuong est arrêtée car elle ne dispose pas de sampans pour franchir le Fleuve Rouge. Le Tirailleur tonkinois Quan Nhan plonge et va récupérer avec ses camarades trois embarcations sur la rive opposée distante de 100 mètres. Au cours de ces opérations, chaque unité étrangère est accompagnée de 200 coolies dont 8 brancardiers.

Le 1^{er} juin 1884, deux compagnies du 1^{er} BLE vont occuper Tuyen Quang sur la Rivière Claire. L'avance de cette colonne est ponctuée de nombreux cas d'insolation car « tout homme qui ôte son casque deux minutes tombe foudroyé ». Les fièvres du pays sont terribles et souvent mortelles. En outre, les

corps vêtus d'effets de drap sont couverts de bourbouille et de dartres annamites bien que chaque homme ait perçu un éventail en papier. La petite garnison sous les ordres du Chef de Bataillon Dominé du 2^e Bataillon d'Afrique comprend les 1^{er} et 2^e Compagnies du 1^{er} BLE (Capitaines de Borelli et Moulinaï), ces deux formations étant placées sous l'autorité du Capitaine Cattelin, et la 8^e Compagnie du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Tonkinois commandée par le Capitaine Dia. La canonnière « La Mitrailleuse », la 1^{re} section de la 2^e Batterie bis d'Artillerie de Marine, 8 sapeurs du 4^e Génie, 11 infirmiers et ouvriers de la XV^e Section soutiennent les légionnaires et les tirailleurs tonkinois. Ces derniers sont rejoints par leurs épouses et leurs enfants venus sans autorisation le 23 décembre alors que la position est sur le point d'être encerclée.

Du 23 janvier au 3 mars 1885, la garnison défend la citadelle contre les assauts de 20 000 réguliers chinois et Pavillons Noirs. A diverses reprises, les hommes du Capitaine Cattelin sont impressionnés par le courage de leurs frères d'armes asiatiques. Ainsi des tirailleurs se joignent aux 25 légionnaires tireurs d'élite qui abattent les Chinois comme « au tir à la foire », les coups réussis étant signalés, du moins au début du siège, par une allègre sonnerie de clairon, « le Rigodon ». Le Capitaine Dia est d'ailleurs tué d'une balle au front au cours d'une opération de ce type. De même, les combattants du 1^{er} BLE commentent favorablement la conduite de Pierre, l'interprète chinois du Commandant Dominé, atteint mortellement par un obus en circulant dans la citadelle. Également, à plusieurs reprises, un caporal tonkinois se dévoue pour porter des messages en se laissant descendre au fil du courant de la Rivière Claire. Revenu à son unité, il repart le 21 février avec une lettre demandant des renforts car « bientôt les forces et la santé de mes hommes pourraient trouver leur terme » écrit le chef de la place.

Le 16 février, la colonne de secours du Colonel Giovanninelli s'est déjà mise en route. Elle comprend entre autres unités une compagnie et demie du 1^{er} BLE qui l'a rejointe à Phu Doan. Après un très dur combat le 2 mars 1885 à Hoa Moc, qui coûte aux Français 27 officiers et 600 hommes tués ou blessés, la citadelle de Tuyen Quang est libérée le lendemain. Pratiquement, « à un moment ou à un autre, tous ses défenseurs ont été touchés, éraflés, brûlés ou commotionnés. Sur 390 légionnaires, 32 sont morts et 126 blessés ; seuls 180 sont encore en état de combattre ». Ce fait d'armes est

resté l'un des plus éclatants de la Légion. Le Capitaine de Borelli écrit peu après un émouvant poème : « A mes légionnaires qui sont morts ».

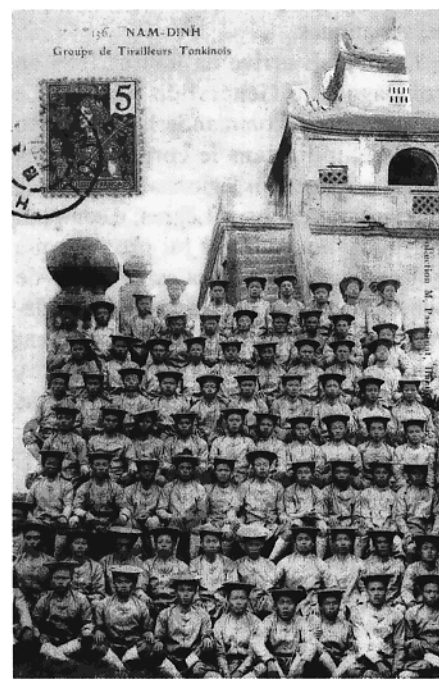
Alors que Tuyen Quang est encerclé, les autres formations étrangères ne sont pas restées inactives. Le 3^e BLE du Chef de Bataillon Schaeffer est arrivé au Tonkin en janvier 1885. Il forme avec le 2^e BLE du Commandant Diguët et le 2^e Bataillon d'Afrique le 4^e Régiment de Marche de la 2^e Brigade sous les ordres du Général de Négrier. Cette dernière doit agir contre l'armée chinoise du Kouang Si occupant la région de Lang Son. La ville est atteinte le 13 février, le 2^e BLE en tête de la colonne va cantonner dans la citadelle. Les deux bataillons étrangers marchent ensuite sur Dong Dang « porte de la Chine ». Celle-ci est atteinte par la 4^e Compagnie du 2^e BLE qui dynamite le monument le 7 mars (3). Le 3^e BLE quant à lui prend part le 23 mars à l'attaque des cinq forts de Bang Bô en territoire chinois. Un légionnaire qui signe Bôn Mat (4) écrit alors que « les soldats étrangers trouvent normal d'envahir la Chine avec 3 000 hommes car de Négrier les accompagne ». Toutefois, les Français se heurtent à de tels obstacles qu'ils sont contraints de revenir à Lang Son sous la protection des légionnaires qui à plusieurs reprises doivent contre-attaquer à la baïonnette pour sauver la situation.

Le 28 mars, les deux BLE défendent Ky Lua contre des « nuées de Chinois » puis retraitent en bon ordre. Cependant, en traversant Lang Son, quelques étrangers ne peuvent résister à la tentation de se désaltérer avec des barils de vin et de tafia abandonnés par le Commissariat de la Marine. Le Lieutenant-Colonel Herbingier, qui a succédé à la tête de la 2^e Brigade à de Négrier blessé, accuse les hommes du 2^e BLE de s'être enivrés. Ce à quoi leur chef, le Chef de Bataillon Diguët, rétorque que « 15 à 20 de ses hommes se sont certes saoulés mais qu'en tout état de cause, les responsables auraient du briser ces tonneaux ». Quoi qu'il en soit, les 1^{er} et 2^e BLE assurent l'arrière-garde de la colonne jusqu'à Chu, atteint le 1^{er} avril.

Le 21 janvier 1885, le 4^e BLE transporté sur le « Canton » débarque à Kelung (Formose). Au cours de la traversée, quelques légionnaires sont atteints du choléra. Sous les ordres de l'Amiral Courbet, le bataillon refoule les Chinois au delà de la rivière Tam Sui et prend le camp de Louan-Louan. Les opérations ayant pris fin le 17 mars, il rentre au Tonkin, d'abord à Phu Nho Quang puis à Dap Cau.

Au cours de l'année 1886, les quatre corps étrangers vont mener une existence moins mouvementée que par le passé. Le 1^{er} BLE renforcé par une section du génie et 500 coolies est utilisé à des travaux de route. Le 2^e BLE traque les pirates dans le secteur de Phu Long Thuong et de Thai Nguyen. Sa 3^e Compagnie se transforme en unité montée sur des chevaux locaux qui « étant donnée la carrure des légionnaires paraissent de la taille d'une chèvre ». Le 28 mars 1886, le 3^e BLE réussit, guidé par des autochtones, l'ascension du Mont Bavi. Le 4^e BLE enfin entre dans la composition d'une colonne se dirigeant vers Lao Kay, sa 2^e Compagnie étant désignée pour tenir le poste.

Après trois ans de séjour dans la péninsule, les légionnaires ont pris l'exacte mesure du pays. Ils se familiarisent avec la nature tonkinoise qui exerce même une certaine fascination sur eux. Ainsi, en 1884, un caporal en route pour



Les tirailleurs tonkinois surnommés les mille-pattes par les légionnaires (Collection Passienat - Hanoi)

Tuyen Quang est sensible « au point de vue touristique de la Rivière Claire et à la douce lumière de la lune se reflétant sur l'éventail des palmiers ».

Mais, sans cesse en opérations, les soldats étrangers ont peu de contacts avec la population hormis avec les coolies qui les accompagnent en colonne ou travaillent avec eux sur les chantiers. Hommes durs voire brutaux, ils sont habitués à rudoyer les Algériens et font de même avec les Asiatiques. Les mœurs étrangères et la politesse cérémonieuse des Annamites les déroutent ; cependant, ils apprécient leur habileté dans les travaux manuels et leur ardeur à l'ouvrage. Peu à peu, des relations se créent. En 1883,

après la prise de Sontay, les hommes du 1^{er} BLE évacuent les habitants « sans bruit ni tapage ». En 1885, les difficultés de ravitaillement qu'ils éprouvent à Lang Son sont résolues en partie par un réseau de « petites amies autochtones » qui vont chercher des vivres dans le delta. Le 3^e BLE en 1886 se fait précéder de 100 Muongs « dans un pays qui reste à explorer ». Le 16 juillet 1886 il délivre près de Hoa Binh un village dont les paysans sont fréquemment pillés par les pirates.

Le 1^{er} janvier 1887, 7 910 légionnaires ont déjà combattu au Tonkin depuis 1883, et se sont accoutumés à coopérer avec les tirailleurs tonkinois. Petit à petit, les étrangers ont constaté que les « demoiselles » ainsi qu'ils surnomment les Asiatiques sont en réalité de précieux auxiliaires connaissant très bien la brousse et « pouvant subsister plusieurs jours avec une boule de riz ». Désormais, appréciant leur habileté à se déplacer sans bruit, ils les baptisent « les mille-pattes ».

En 1887, un document affirme : « Au Tonkin, à Formose, comme partout, les légionnaires ont été dignes de leurs devanciers. Ils ont bien mérité de la France ».

La Pacification (1887-1897)

En 1887, un diplomate britannique écrit : « Maintenant que les Français ont le Tonkin, il leur reste à le conquérir ». Dans ce but, la Légion Étrangère, formation métropolitaine de l'Armée d'Afrique, va détacher en permanence des unités dans la péninsule. En effet, la loi du 30 juillet 1893 qui organise l'Armée Coloniale prévoit dans son article premier « l'emploi de la Légion en son sein mais seulement en cas d'expédition et en particulier s'il y a insuffisance numérique d'engagés volontaires et de rengagés français dans les corps destinés aux colonies ».

Dès lors, les bataillons étrangers vont participer à la poursuite incessante de « bandes disparaissant rapidement sous la menace et réapparaissant dans une autre région avec la complicité des populations qu'elles rançonnent ». Les légionnaires sillonnent le pays en créant des postes. En 1897, le 1^{er} BLE occupe la région de Cao Bang, le 2^e celle de That Khe, le 3^e cantonne à Tuyen Quang et le 4^e stationne à Lao Kay et Yen Bay. La création le 6 août 1891 de quatre Territoires Militaires articule ceux-ci en dix cercles et soixante-sept implantations militaires.

L'existence des légionnaires se partage entre l'accomplissement de colonnes « en coup de lance » et la construction de postes. Lourdemment chargés, vêtus trop chaudement pour le climat du pays bien que la vareuse en molleton soit remplacée par un « cai ao » local plus léger, les étrangers s'enfoncent dans la brousse. Alors, « la colonne devient un reptile se glissant au milieu des bosquets de bambou, les soldats conquis par le mystérieux charme de la nature ressentent un frisson d'angoisse ». En opérations, l'organisation des forces respecte un panachage rigoureux entre Européens et Tonkinois. La mission de ces derniers consiste en la surveillance des coolies qui s'enfuient en jetant leur charge au premier coup de feu. Les légionnaires préfèrent marcher avec des tirailleurs originaires de la Haute Région qu'ils estiment plus fiables que ceux du delta. Les étrangers placés en général à l'arrière du convoi sont souvent accompagnés par les femmes des militaires autochtones qui par jeu ont ralenti leur allure pour les rejoindre. Ils ne réussissent pas toujours à les chasser de leurs rangs, leurs injonctions ne recueillant « qu'un sourire dévoilant leurs belles dents laquées de noir et une bordée de paroles qui doivent être drôles car toutes les femmes éclatent de rire en devisageant avec effronterie les légionnaires ».

Ces colonnes sont peu efficaces. Lorsque le combat s'engage, sur cinquante étrangers seuls dix sont en état de se battre. Beaucoup, harassés, restent en route et sont désarmés sur le champ afin que leur équipement ne tombe pas aux mains de l'adversaire. L'un d'eux, encouragé à continuer la marche, répond à son capitaine : « Je n'en ai rien à foutre, qu'ils me coupent la tête une bonne fois pour toutes ». Pour inciter leurs compagnons éreintés et gisant sur la piste à rejoindre leur poste, les légionnaires font brûler des allumettes sous la plante de leurs pieds. A ces convois ralentis par les coolies, les étrangers préférèrent les petits détachements dont les hommes ne portent qu'une toile de tente roulée, leurs armes et 144 cartouches. Ainsi, ils arrivent parfois à surprendre les pirates. Mais en dépit des résultats relativement infructueux des grandes opérations, les soldats des quatre BLE sont toujours volontaires pour y participer. En 1895, le Chef de Bataillon Famin déclare que lors de la prochaine opération de Ba Chau « il n'y aura ni pain ni vin mais des coups de fusils à recevoir ». Sur le champ, de nombreux étrangers sont candidats pour partir avec lui. Le Colonel Gallieni lors de la colonne de Lung Lat constitue un groupe spécial de

cinquante volontaires de la Légion, « la colonne infernale », sous les ordres du Capitaine Verreaux du 1^{er} RE. Les légionnaires se plaignent surtout des fatigues inutiles occasionnées par les opérations à gros effectifs. De 1887 à 1909, 271 d'entre eux sont tombés au combat alors que 2 707 sont morts de maladie. En 1889, comme chaque année, les tombes du cimetière de Sontay sont relevées et les corps exhumés jetés à la fosse commune. Le commandement ne désire pas en effet agrandir le champ funéraire pour ne pas porter atteinte au moral des militaires.

En 1882, un bataillon de marche du 1^{er} RE est formé sous les ordres du Chef de Bataillon Tournier. Fort de 20 officiers et de 695 légionnaires, il occupe le Haut Mékong. Il stationne en particulier à A Ki Khoai où il est doté d'un canon-revolver et d'une pièce de 80, ainsi qu'à Khong. En 1893, le Lieutenant Oûm du 2^e RE est affecté à la Mission Pavie (5). Lorsque les étrangers ne participent pas aux colonnes avec des effectifs allant de 75 à 800 hommes, ils construisent des postes. Outre de très rudes travaux (à Tien Phong le sommet d'un piton doit être abaissé de sept mètres pour construire les bâtiments) ils souffrent sur la frontière de Chine d'un ravitaillement insuffisant. Ce dernier est constitué, en guise de « vivres frais », de macaroni et de riz, l'alimentation étant cependant améliorée par les jardins potagers et les élevages de porcs des postes. Les conditions sanitaires sont médiocres ; ainsi à Chang Poun, le Lieutenant de Menditte du 1^{er} BE note laconiquement en 1896 « 19 septembre : mort d'un légionnaire de dysenterie, 20 septembre : un tirailleur meurt de dysenterie et un légionnaire de bilieuse hématurique, 23 septembre : un légionnaire décède de la même maladie que son camarade, 24 septembre : mort d'un légionnaire victime d'un accès pernicieux ». Il est vrai que dans ce lieu proche de la Chine la température enregistrée le 10 août est de 28° et de -4° le 21 décembre suivant.

Une fois le poste construit y compris le four à pain et les locaux disciplinaires (ceux de Chang Poun abritent « un hercule de foire belge, une bête fauve »), l'Infanterie de Marine vient relever la Légion qui part édifier une autre position. Aussi, un légionnaire chevronné s'écrie : « J'ai déjà fait les charpentes de cinq postes et au moment où je posais les tuiles, nous recevions l'ordre de partir pour céder notre place aux marsouins. Je n'ai jamais habité que des paillotes avec les rats, les milles-pattes pour camarades de lit ». Une certaine rivalité oppose la Légion et les Troupes de Marine. Celles-

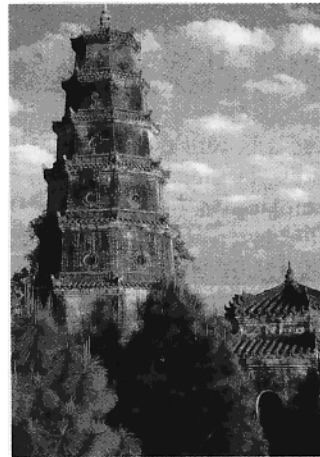
ci dirigent en effet vers les corps étrangers nombre d'hommes chassés pour ivrognerie ou mauvaise conduite dont elles entendent se débarrasser. Un officier du 1^{er} RE, Omer, déclare : « La Légion n'est pas un tas de fumier destiné à recueillir les coloniaux éliminés de leurs corps pour de nombreuses fautes ». En outre, les cadres supérieurs du 4^e BLE se plaignent de ne pas recevoir des commandements de leurs grades, aucun n'étant placé à la tête d'un territoire militaire. Seuls, le Lieutenant-Colonel Donnier remplace en 1886 le Général Giovanninelli à la tête de la 3^e Brigade et en 1897 le Chef de Bataillon Betboy assume par intérim la responsabilité du 3^e Territoire Militaire (6). Pourtant nombre d'officiers légionnaires, tels les Chefs de Bataillon Bergougnoux, Betboy et Nouvel, se montrent très efficaces dans la répression de la piraterie. Ils savent allier les qualités militaires des légionnaires et celles des tirailleurs tonkinois « qui le 2 janvier 1887, côte à côte, la charge étant sonnée, s'élançant à l'assaut de la position de Deo Go fortement tenue par l'importante bande de Bo Giap ». Plus tard, le Capitaine Breton fait opérer ses étrangers avec une milice de 100 Muongs.

Éloignés des villes, les hommes des BLE ont peu de rapports avec la population. Toutefois, beaucoup dans les postes commencent à contracter des « mariages à la mode locale ». Les unions éphémères sont plus ou moins tolérées par les officiers qui « se réservent les plus belles jeunes femmes ».

Colonel Maurice Rives

- (1) Ménélik, Négus d'Éthiopie.
- (2) Le Légionnaire Minnaert était déjà célèbre pour ses exploits tapageurs au Village Nègre et à la cantine du 1^{er} RE de Sidi Bel Abbès. Cet établissement était tenu par l'arrière-grand-mère de l'auteur, décorée comme vivandière du Régiment Étranger lors de la campagne du Mexique. La fille de cette dernière a plus tard épousé le Sergent Charles Schaâl natif de Sélestat et ancien du siège de Tuyen Quang.
- (3) Sur les décombres, le Général de Négrier fait afficher la sentence : « Le respect des traités vaut mieux que des portes aux frontières ».
- (4) « Quatre oeils », pseudonyme de Barthouet.
- (5) Voir Bulletin de l'ANAI du 2^e trimestre 2000.
- (6) En 1927, le Colonel Maire du 1^{er} RE se plaint que « la promesse à peu près formelle qui lui avait été faite de placer un officier supérieur de la Légion à la tête du territoire de Lang Son n'ait pas été tenue ». Il ajoute amèrement qu'il a appris plus tard « que les Coloniaux ne pouvaient admettre qu'un officier métropolitain put administrer une parcelle quelconque de nos colonies ».

NOUVELLES D'INDOCHINE



VIËTNAM

La grippe aviaire, que les autorités croyaient avoir jugulée en avril 2004 après seize morts, est réapparue en août dans une trentaine de provinces. Vingt nouveaux décès sont déplorés. Un million et demi de volailles ont été abattues. L'Organisation Mondiale de la Santé, celle de la Santé Animale, celle de l'agriculture et de l'alimentation (FAO) ont réuni en congrès les 23, 24, 25 février à Saïgon les vétérinaires de vingt-huit pays. Elles appellent à la générosité les pays donateurs qui avaient offert 18 millions de dollars en 2004.

Fin novembre 2004 le Centre Viêtname a subi une grave inondation, presque semblable à celle de 1999.

Le diocèse de Bui Chu a célébré le 8 décembre la restauration du sanctuaire

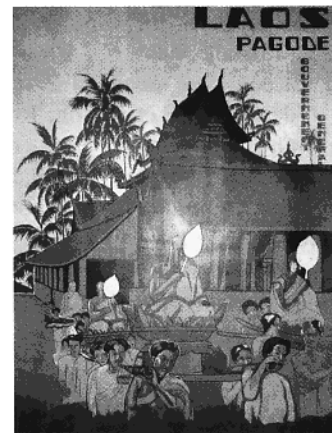
mariage de Phu Nai. Trente mille pèlerins assistaient à la cérémonie.

Vietel, la société de l'armée vietnamienne spécialisée dans les télécommunications, a lancé un réseau de téléphonie mobile ; elle est la cinquième opératrice du pays.

En septembre 2004 l'inflation a passé la barre de 10 %.

Bonne nouvelle pour le Viêtname, premier producteur mondial de robusta, le cours du café a grimpé de 60 % depuis six mois. Mais il s'agit plus d'une manœuvre spéculative de grands investisseurs que d'une régulation spontanée de la production, toujours excessive.

Ambassadeur Phan Van Phi



LAOS

Nous sommes toujours sans nouvelles des huit cents Hmongs (vieillards, femmes, enfants) capturés le 4 mars

2004 après l'assaut lao-viet qui fit trois cents morts dans la forêt du Phou Bia.

Le 24 octobre le tribunal populaire de Champassak a condamné huit résistants à douze ans de travaux forcés et huit autres à des peines de deux à sept ans de prison. Arrêtés en Thaïlande pour port illégal d'armes à feu, ces seize Laotiens avaient été livrés par le gouvernement thaïlandais à l'autorité communiste de Vientiane. La communauté lao en France avait organisé le 17 juillet une grande manifestation de protestation place du Trocadéro à Paris.

Le Sénat américain vient d'approuver la résolution adoptée par la Chambre des Représentants le 6 mai, réclamant l'intervention de la communauté internationale pour imposer le respect des droits de l'homme et des élections libres au Laos.

Les réfugiés laotiens dans le monde ont constitué une organisation politique unique, reconnue par le gouvernement américain : le Conseil d'Union Lao pour la paix, la démocratie et la reconstruction nationale. Son siège est à Saint Paul (Minnesota). Son délégué en France est le Général de Division Khamkhong Phoutavong.

C'est pourquoi le parti communiste laotien active ses réseaux dans le monde et leur ordonne de constituer à leur

tour des structures politiques, factices éventuellement, capables d'être opposées au Conseil d'Union Lao le jour où les Nations Unies organiseront des pourparlers sur l'avenir du Laos.

Le 11 janvier la France a confirmé son aide à la construction du futur barrage hydroélectrique Nam Theum II : 66 millions d'euros dont 6 pour le déplacement des villages qui seront inondés.

Tiao Phouangsavath



CAMBODGE

Tout en exprimant sa compassion aux familles éprouvées par le tsunami de l'Océan Indien, le Premier Ministre Hun Sen observe le 8 janvier qu'il n'y a eu que 300 000 morts le 26 décembre 2004 et que le monde entier est ému, alors que les Khmers

Rouges ont tué 3 millions de Cambodgiens dans l'indifférence universelle : « on ne savait pas, on ne voulait pas savoir ».

Au Cambodge, d'ailleurs, le tsunami a ralenti le commerce des fruits de mer, les clients redoutant que les poissons aient mangé des cadavres.

L'ONU évalue à 56 millions de dollars le budget du tribunal qui jugera les Khmers Rouges survivants. Le Roi Sihanouk estime qu'avec cette somme il vaudrait mieux sortir le petit peuple de sa misère noire. La France s'est engagée à verser 3 millions (déclaration du Ministre Barnier le 17 janvier).

Réunie à huis clos le 3 février, l'assemblée nationale a levé l'immunité parlementaire du chef de l'opposition Sam Rainsy et de deux de ses amis. Sam Rainsy s'est enfui aussitôt à Paris, Chea Poch aux États Unis, Cheam Channy a été arrêté sous l'inculpation d'avoir recruté une « armée de l'ombre ».

Le Roi Sihanouk propose une réconciliation, mais le gouvernement estime que c'est à la justice de donner suite. En attendant, le temps de parole des députés de l'opposition sera réduit. Ceux-ci s'abstiennent de siéger, mais le Président Ranariddh les menace de suspendre leurs indemnités.

A la suite de la suppression par l'OMC, le 1^{er} janvier 2005, des quotas d'exportation de

textiles (qui étaient favorables au Cambodge), les 150 usines de confection tenues par des Chinois cessent leur production. 50 000 ouvrières sont déjà licenciées, 300 000 sont menacées. Les patrons rentrent en Chine pour profiter là-bas, avec une main d'œuvre et une électricité moins chères, de la nouvelle liberté du marché. Les États Unis ont toutefois décidé de prolonger, en ce qui les concerne, les quotas de deux mois.

Les échanges commerciaux entre le Cambodge et la Thaïlande sont en progression. Mais la concurrence chinoise va bientôt les déséquilibrer.

La Chine octroie au Cambodge 600 000 dollars pour déminer la route de Kratié à la frontière, en sus des 66 millions de dollars déjà alloués pour reconstruire cette route.

La Banque Allemande de Coopération a promis le 15 janvier un secours de 9,5 millions de dollars pour réparer les routes.

Le réseau électrique de Snuol est raccordé au réseau vietnamien, ceux de Koh Kong, Poïpet, Païlin au thaïlandais. Le prix du courant est quatre ou cinq fois moins cher.

Au cours de la septième réunion intergouvernementale Cambodge-Viêtname, à Phnom Penh le 22 février, vingt-deux accords de coopération ont été signés, pour

faciliter notamment le commerce entre les deux pays, l'acheminement de l'électricité, les liaisons aériennes de Siem Reap vers Hanoï et Saïgon, ainsi que la formation des officiers cambodgiens au Viêtname.

Le 1^{er} mars le Premier Ministre menace d'utiliser la force contre le Laos qui s'oppose à la restauration de la route nationale 7 (Kratié-Paksé) aux abords de la frontière lao-khmère.

La destruction des forêts continue, soit de manière anarchique à l'initiative de potentats locaux (militaires, policiers...), soit officiellement au profit de sociétés (généralement chinoises) de plantations d'acacias, d'anacardiers (noix de cajou) ou d'hévéas. Les protestations de villageois tournent parfois à la révolte, notamment contre les sociétés Phéapimex (dans les provinces de Pursat et de Kompong Chhnang) et Wuzhishan (dans la province de Mondolkiri).

Le 24 janvier un météorite de 4,5 kg s'est écrasé dans un champ près de Bantéay Méan Chhey.

La sécheresse de l'automne 2004 ayant réduit la production de paddy, onze des vingt-quatre provinces subissent une pénurie. Le gouvernement exhorte les paysans à semer du riz à croissance rapide et interdit les exportations de riz.

La grippe aviaire a repris. Un frère et une sœur sont morts à Kompong Trach (province de Kampot) en janvier.

En janvier une polémique à rebondissements a opposé l'ONG « Agir pour les femmes en situation précaire » (AFESIP) et l'hôtel Chhay Hour II à Phnom Penh, au sujet de quarante-quatre filles que chacun a fait enlever tour à tour par la police, l'hôtel pour les employer, l'ONG pour les protéger. Le Parlement européen s'est inquiété de l'affaire le 13 janvier.

L'Ambassade de France a fondé une amicale et un site internet pour réunir les six cents boursiers qui ont fait leurs études en France.

Les États Unis ont décidé de renvoyer au Cambodge 1 400 anciens réfugiés khmers condamnés par leurs tribunaux. 126 sont arrivés à Phnom Penh, souvent sans leur famille.

Au 1^{er} janvier 2005 voici la situation des Montagnards du Centre Viêtname réfugiés au Cambodge en 2004 : 775 se sont placés sous la protection du HCR de l'ONU ; 330 ont obtenu le statut de réfugié politique et sont en cours d'évacuation sur les États Unis, le Canada, la Suède ou la Finlande ; 445 voulaient rester au Cambodge qui ne les accepte pas et va les reconduire à la frontière vietnamienne.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHESION
2005**

NOM Prénom

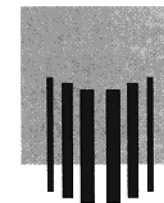
Adresse

..... Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 24 euros, (cotisation : 23 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

Pierre au Palais Royal



David et Nadia FRÉMONDIÈRE
Adhérents de l'ANAI
RESTAURANT - BAR À VINS
En face de l'ANAI

10, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. 01 42 96 09 17 - Fax 01 42 96 26 40
Métro Palais Royal - Musée du Louvre

Libraire

MICHELE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT

VENTE



Intérieur du réduit du poste de Trang Bom en juillet 1951.

LE COLONEL LACHEROY AU SUD VIËTNAM

Le Colonel Charles Lacherois est mort à Aix en Provence le 26 janvier 2005 dans sa quatre-dix-neuvième année. L'ANAI a accompagné ses obsèques.

Il avait commandé de 1951 à 1953 le secteur de Biên Hoa puis la zone Est de Cochinchine. Avec d'autres officiers d'élite (les Généraux Chanson et Bondis, le futur Général Rives, certains capitaines et lieutenants) il avait saisi les caractéristiques de la guerre en surface avec de petits éléments, de la lutte psychologique contre la subversion, de la protection de la population. Par la suite il communiqua son expérience à travers de nombreuses conférences et en 2003 dans l'ouvrage « De Saint Cyr à l'action psychologique » (Éditions Lavauzelle), dont voici un extrait.

Une première émotion en arrivant à Biên Hoa fut de trouver dans mon bureau, à la place d'honneur, le drapeau du 22^e RIC (1), celui de mon premier régiment à la sortie de Saint-Cyr, et j'y ai vu d'entrée un signe favorable.

Le secteur se présentait comme un éventail largement ouvert à l'Est de la Cochinchine, avec, à la pointe, Biên Hoa, et, sur le pourtour, la partie Est du Delta du Dong Nai, le Cap Saint-Jacques, la mer jusqu'à la frontière de l'Annam, les rebords des Hauts Plateaux et la grande zone forestière entre la route de Dalat et la route de Ban Me Thuot.

Le relief qui, à l'Ouest et au Sud, se confondait avec le niveau de la mer s'élevait, à l'Est et au Nord, jusqu'à des cotes de 500 mètres, dessinant

ainsi deux zones bien distinctes : celle des terres amphibies et des rizières d'une part, celle de la forêt et des plantations d'hévéas d'autre part. En plus d'un réseau de pistes et de routes secondaires relativement dense, deux grands axes traversaient l'éventail de part en part : la route de Dalat et la voie ferrée intercoloniale (la rafale), axes ayant l'un et l'autre une certaine importance pour le ravitaillement de Saigon.

La population était, elle aussi, partagée très inégalement en deux parties : dense et typiquement cochinchinoise dans la région des terres basses et des rizières, elle devenait presque inexistante dans la forêt. Les seules véritables agglomérations que l'on y rencontrait étaient les villages des ouvriers des immenses plantations

d'hévéas de Michelin, des Terres Rouges et de la SIPH (2), et ces familles d'ouvriers étaient en très grande majorité étrangères à la Cochinchine (annamites, montagnards et tonkinois).

Ma mission était :

- d'assurer dans toute la mesure du possible la sécurité de la route de Dalat et de la rafale ;

- de maintenir hors de l'emprise rebelle la zone réputée contrôlée, de façon que la vie et le travail puissent s'y dérouler normalement, notamment dans les plantations ;

- de poursuivre la pacification du secteur en m'efforçant de réduire les poches sous contrôle viêt minh.

Celles-ci étaient au nombre de trois : d'abord la zone de guerre D au Nord du Dong Nai, à une quinzaine de kilo-

mètres de Biên Hoa, puis la zone de Phu My entre Biên Hoa et le Cap Saint-Jacques, enfin la zone côtière proche de la frontière de l'Annam (zone de guerre E). Pour cela je disposais organiquement des trois bataillons du 22^e RIC qui formaient l'ossature du secteur, de deux escadrons de l'arme blindée dont l'un adapté à la protection des convois ferroviaires et au train blindé, d'une batterie d'artillerie, d'une compagnie de disciplinaires et de quelques éléments divers, notamment de gendarmerie. Cette première partie de nos forces pouvait être baptisée troupes régulières. J'avais, en

outre, un grand nombre d'unités supplétives : Unités Mobiles de Défense des Chrétientés, Cao Daistes, Binh Xuyên, supplétifs de plantations, gardes de voies ferrées, et le tout représentait environ 8 000 hommes.

Ma mise dans le bain fut brutale et tragique. Après avoir consacré les trois premiers jours à faire un tour rapide du secteur avec mon commandant de zone, le Colonel Briand, j'étais rentré à Biên Hoa en essayant de classer dans mon esprit tout ce que j'avais vu et, notamment, de faire le partage entre ce qui m'avait été présenté comme solide et ce qui, au contraire, était encore léger et vulnérable.

Parmi les points forts figurait sans conteste le poste de Trang Bom sur la route de Dalat à 20 kilomètres de Biên Hoa. Mes prédécesseurs l'avaient conçu et réalisé pour en faire un bastion imprenable à partir duquel le rayonnement était facile. Or, quelques heures après mon retour, au début de la nuit, on m'apporta un message bouleversant capté, par hasard, en dehors des heures habituelles de liaison : « De Trang Bom... les Viêts attaquent le poste... ils sont dans le poste, venez vite... » puis plus rien... Le silence radio complet.

Normalement je ne devais pas partir de nuit, Briand me l'avait encore répété le matin même, mais devant cet appel angoissé je ne pouvais pas attendre sans rien faire.

Rassemblant ce que j'avais sous la main, je partis immédiatement. Mais l'affaire viêt avait été bien montée. Tous les kilomètres le scénario recommandait : abattis, mines, mortiers et accrochages qui ne cèdent qu'au déploiement. Malgré la volonté d'aller vite, ce

n'est que vers 4 heures du matin que nous avons pu atteindre Trang Bom.

Le spectacle qui nous attendait était atroce : cadavres éventrés, ruines fumantes, armement disparu, pillage intégral. La poursuite engagée aussitôt permit de récupérer l'armement et le matériel lourd que l'adversaire, se sentant talonné, dut abandonner, mais lui-même nous fila entre les mains. Une vingtaine de cadavres viêts retrouvés dans les ruines et sur son itinéraire de repli, c'est tout ce que lui avait coûté la prise du meilleur poste du secteur.

Il y avait, certes, à la base de ce succès viêt un stratagème. Depuis quinze jours, les Travaux Publics chargeaient tous les matins deux camions d'ouvriers à Trang Bom pour aller réparer la route à cinq kilomètres

de là et ils les ramenaient tous les soirs devant le poste. Le jour de l'attaque, les camions revinrent chargés d'ouvriers comme les autres fois. Mais, cette fois, ceux-ci étaient des Viêts déguisés qui n'eurent qu'à se ruer dans le poste dont la porte s'ouvrait alors à la patrouille blindée de fermeture de route.

Normalement un stratagème ne réussit qu'une fois, mais il y en aurait d'autres. Ainsi dès ma prise de commandement, les hasards de la guerre m'amenaient à me poser des questions sur la valeur de nos formules, et c'est bien de la valeur des formules qu'il s'agissait, car la très grosse majorité des cadres m'est très vite apparue comme étant très bonne et, pour certains, absolument remarquable.

Beaucoup en étaient à leur deuxième, voire leur troisième séjour. C'était des ardents. Mes prédécesseurs directs, Briand et Rives, les avaient durement façonnés. Ce n'est pas eux que l'on pouvait rendre responsables de la lenteur de nos progrès, ni des revers qu'il fallait parfois enregistrer.

Cependant, dès le début, trois faiblesses me sont apparues sur lesquelles j'ai essayé de centrer mes efforts : la routine, la fausse sécurité, la répugnance pour les sorties nocturnes.

Lutter contre la routine : cela figure dans tous les manuels militaires. Mais quand, 104 fois par an, il faut ouvrir la route de Dalat, il est bien difficile de penser et d'agir comme si, chaque fois, c'était le jour choisi par l'adversaire pour refaire l'une de ses deux attaques restées tristement célèbres. Et quand on en est à sa dixième opération en zone Nord du Dong Nai, à la poursuite d'ombres, avec des accrochages durs et brutaux qui se terminent par des pertes sans avoir rien vu ou presque, comment éviter la routine ?

La fausse sécurité : C'est un jour comme les autres le dépôt d'essence de Biên Hoa qui saute illuminant le ciel jusqu'à Saigon ; c'est un jour comme les autres quatre faux gendarmes vietnamiens qui font irruption dans le mess des sous-officiers, au cœur de la ville, et les mitraillent en plein repas ; et c'est encore le rush d'un commando dans le centre de repos du Cap Saint-Jacques et le massacre des hommes, des femmes et des enfants venus là en convalescence pour prendre des bains de mer.

Quant à la répugnance pour les sorties nocturnes, elle avait, pour beaucoup, quelque chose de véritablement physique. En fin de compte, seules des individualités exceptionnelles s'en sont montrées capables.

Au bout de cinq à six mois de commandement, j'ai essayé, pour moi-même, de faire un bilan volontairement critique et dur de la situation dans le secteur. J'en faisais périodiquement pour mes chefs et je crois que je les faisais honnêtement, mais c'est

Au bout de cinq à six mois de commandement, j'ai essayé, pour moi-même, de faire un bilan volontairement critique et dur de la situation dans le secteur.

dans une optique différente que je me plaçais pour ce bilan très personnel.

Je constatais qu'en additionnant tous les éléments viêts stationnés dans

le secteur (ou s'y trouvant le plus souvent), qu'ils soient réguliers ou irréguliers, à temps complet ou à temps partiel, voire occasionnels, le total restait inférieur à mes effectifs d'infanterie, réguliers et supplétifs. Par ailleurs, nécessairement tronçonnés et instables, leur commandement était difficile, leur armement léger et leur ravitaillement en munitions très aléatoire. En face d'eux, j'avais une nette supériorité de transmissions de commandement et j'étais supérieur en infanterie. Avec ma bat-

terie d'artillerie, mes pièces de position et une grosse dotation de mortiers, je disposais d'une supériorité considérable. Enfin, en matière d'arme blindée, d'aviation (crédits d'heures de vol) et de marine (surveillance côtière et crédits de Dinassaut), j'avais la suprématie absolue. Et pourtant, j'étais tenu en échec, ou, si l'on préfère, ma progression restait trop lente et sans commune mesure avec la disproportion des moyens en présence.

Certes, le jour, je contrôlais l'essentiel du pays utile et des axes de communication, mais j'étais loin d'y être le roi la nuit. Enfin malgré nos efforts le Viêt Minh conservait des poches importantes et des enclaves où il était à 90 % chez lui. En bonne logique militaire traditionnelle, ce bilan était anormal et il posait un problème. Pendant le reste de mon séjour, je me suis efforcé de creuser ce problème, d'en analyser les éléments, de le résoudre et de mettre noir sur blanc le résultat de ce travail.

Comme mes camarades et mes subordonnés, voyant que le conventionnel ne collait plus à la situation, j'ai réagi en pragmatique et cherché à m'adapter. J'ai regardé comment s'y prenaient ceux qui réussissaient le mieux : un Rives, un Mazet à An Loc, un Suacot à Long Thanh, avec des méthodes différentes, étaient, les uns et les autres, particulièrement efficaces.

J'ai fait aussi beaucoup d'opérations et pas toujours avec des renseignements et des objectifs précis au départ ; je m'accuse d'avoir « attaqué le terrain » simplement parce que nous avions tous constaté qu'en donnant des coups de pied périodiques dans la taupinière de l'adversaire, on avait suffisamment bouleversé ses plans pour avoir la paix, jusqu'au coup de pied suivant (3). Enfin, je n'étais qu'un rouage de la hiérarchie, un pion sur un immense échiquier, et je savais bien qu'il n'eût été ni bon ni possible de jouer, tout seul, un jeu personnel. Quelquefois pourtant, à l'occasion de cas particuliers, j'ai pu vérifier la valeur de mes premières conclusions.

Il fut un temps où, malgré des variations d'horaires, malgré le train blindé, malgré une surveillance renforcée, la « rafale » sautait à une cadence qui en aurait rapidement condamné l'utilisation. Le Général Bondis, qui avait suc-

cédé à Saigon au Général Chanson, tué dans l'Ouest Cochinchinois, était furieux. Quand je l'eus emmené avec moi dans le train blindé jusqu'à la frontière d'Annam, qu'il eut vu de ses yeux le convoi passant à frottement dans la forêt presque impénétrable comme dans un tunnel, sur des dizaines de kilomètres, il n'était plus furieux mais découragé. Je lui ai demandé alors de me donner carte blanche et de me laisser essayer une formule nouvelle que je tenais à garder secrète même à son égard.

Mon Deuxième Bureau disposait de quelques Viêts ralliés, non en compte car ils étaient encore en période probatoire. Après avoir pointé, sur le plan de la voie ferrée, les dix zones de 400 à 800 mètres de large les plus vulnérables,

nous avons choisi 10 ralliés et nous leur avons dit à peu près : « Ce soir et les jours suivants, au cours d'une fausse liaison sur An Loc en camion bâché, nous vous lâcherons secrètement un par un sur le bord de la route et vous disparaîtrez immédiatement dans la forêt. Vous gagnerez les dix points que nous vous indiquerons et vous passerez la nuit à écouter. Demain matin nous vous reprendrons, dans les mêmes conditions de secret, aux endroits où nous vous aurons déposés ce soir. A partir du moment où nous vous lâcherons jusqu'au moment où nous vous reprendrons, vous serez des ennemis pour tout le monde, aussi bien pour les Viêts que pour nos patrouilles qui ignorent votre présence. Vous n'aurez qu'un couteau et qu'une grenade et vous ne devrez vous en servir qu'à la dernière extrémité ».

Par ailleurs, mon vieux camarade Paté, Colonel directeur des transmissions, avait inventé un appareil qui, théoriquement, devait déceler les mines placées sur la voie ferrée. Mais son efficacité s'était révélée nulle. Néanmoins, cet appareil devait jouer son rôle dans notre affaire. Au deuxième jour de l'expérience, un rallié avait nettement entendu poser une mine à moins de 30 mètres de lui. Quelques heures après, au cours de l'ouverture habituelle de la voie ferrée avec l'appareil détecteur Paté, nous nous sommes arrangés pour qu'il grésille très fort à l'endroit où nous savions qu'était la mine et, naturellement, nous l'avons trouvée.

Vingt personnes assistaient à la scène et pouvaient témoigner de l'efficacité de l'appareil de détection ! La nouvelle s'en répandrait vite ! En 40 jours, huit mines ont été relevées de cette façon et les soucs que nous causait la « rafale » sont devenus négligeables. Mais ce qui était pour moi encore plus intéressant à noter, c'est que pas une seule fois un seul de nos guetteurs n'a été décelé, ni par nos amis, ni par l'ennemi. En terrain convenable, l'homme seul s'était révélé invulnérable. Une mission d'homme seul était plus efficace que dix grosses patrouilles.

Par voie de conséquence, une instruction individuelle très poussée, adaptée et sélective, dans ce genre de guerre, primait largement l'instruction collective. Une troupe était d'autant plus apte à la guerre que son « unité de mission » était plus petite. Par « unité de mission », il faut comprendre le plus petit groupe d'hommes capable de mener à bien une mission de plusieurs jours sans recevoir de secours ni d'appuis extérieurs. J'eus l'occasion de faire une autre expérience à plus grande échelle quand, remplaçant le Colonel de Carmejane, je pris le commandement de la zone Est.

Le secteur de Thu Dau Môt, relevant de la zone, avait pour ossature le 5^e Cuirassier. Beau régiment blindé, il était richement équipé et disposait de cadres nombreux et de haute qualité. Malheureusement l'extraordinaire facilité que semblait donner les blindés pour les ouvertures de route et les raids en zones douteuses avaient amené le commandement du secteur à reléguer à un rang inférieur l'action lente et ingrate des éléments à pied. A quoi bon mobiliser tant de fourmis puisque, de toutes façons, on ouvrirait les passages avec les blindés, fût-ce au canon ! Et c'est ainsi que, peu à peu, l'ouverture de la route de Ban Me Thuot était devenue de plus en plus coûteuse.

J'ai fait comprendre au colonel qu'il fallait renverser la vapeur, et, avec lui, nous avons traité le problème de cette route minutieusement, tranche par tranche, avec essentiellement des patrouilles à pied travaillant la nuit et l'aube précédant l'ouverture, les blindés n'intervenant que pour la défense rapprochée du convoi, et, surtout, comme réserves prêtes à foncer sur tout point d'accrochage.

L'amélioration fut spectaculaire. De petits éléments supplétifs médiocrement armés, à condition d'avoir un bon chef (si possible du pays), s'étaient

révélés bien plus efficaces que de splendides escadrons blindés. Je ne dis pas qu'il fallait éliminer ceux-ci au profit de ceux-là, mais, dans cette forme de guerre, il apparaissait à l'évidence que le lion avait un besoin impérieux du rat, et, à la limite, l'on pouvait se passer du lion mais pas du rat.

Au cours des mois, malgré des coups durs, la pacification progressait dans toute la Cochinchine, notamment au Centre et à l'Est. Le jaunissement des unités, imposé avec vigueur par le Général de Lattre, s'était, dans l'ensemble, bien passé et révélé fructueux.

Le Général Chanson avait su faire comprendre que les conditions de la guerre sur le territoire dont il avait la charge étaient fondamentalement différentes de celles du Tonkin et de certaines parties du Centre-Vietnam. La copie à échelle réduite des formules du Nord était inadaptée, donc mauvaise. Tournant franchement le dos aux grandes opérations spectaculaires commandées par lui-même, il avait su imposer à son état-major et à ses commandants de zone la priorité absolue au travail de secteur, de sous-secteur et de quartier. Décréter, quand on est général, que la guerre que l'on dirige est une guerre de lieutenants-colonels et de commandants est vraiment méritoire.

Le Viêt Minh ne s'y est pas trompé quand il l'a désigné à ses volontaires de la mort comme étant l'homme à abattre. Ceux-ci, après s'être trompés de nom et avoir tué l'Aumônier Général Jeanson, ont malheureusement réussi à l'assassiner lui aussi. Son successeur, le Général Bondis, bien qu'avec moins d'intransigeance, sut cependant se maintenir dans la même direction.

C'est grâce à cela qu'au secteur de Bien Hoa, nous avons pu étendre en tache d'huile notre emprise sur les zones antérieurement contrôlées par le Viêt Minh. Je me suis moi-même efforcé, dans toute la mesure du possible, de laisser travailler mes subordonnés. Je n'intervenais que lorsque, l'affaire dépassant leurs possibilités, il me fallait demander à Saigon ou à Thu Duc des moyens supplémentaires nécessaires à un coup de boutoir puissant. Ces moyens, on

les mettait à mes ordres pour cinq ou six jours au maximum. Or il m'est très vite apparu que seule la durée d'une opération en zone rebelle était vraiment rentable. C'est pourquoi je la prolongeais, avec mes modestes moyens de secteur, dix ou quinze jours après le démontage de l'opération officielle.

Le risque n'était plus très grand, car en cinq jours l'adversaire, bousculé par des effectifs et des moyens très supérieurs aux siens, avait dû se fractionner en poussières d'unités élémentaires, sans liaison entre elles.

Quand celles-ci, croyant tout terminé, se mettaient en route vers leurs points de stationnement habituels, elles tombaient sur des éléments restés en place et se faisaient étriller par eux. C'est à ce moment-là qu'on faisait des prisonniers et que, par eux, on découvrait les dépôts et les caches.

La situation du secteur se présentait bien lorsque je fus appelé à prendre le commandement de la zone Est de Cochinchine, en remplacement du Colonel de Carmejane rapatrié. C'était un gros commandement allant des Trois Frontières au Cap Saint-Jacques et comprenant à peu près 20 000 hommes réguliers et supplétifs de tout genre.

A cet échelon, plus encore qu'à l'échelon secteur, je me suis cramponné à la ligne de conduite fixée par le Général Chanson : laisser travailler les

Dans cette forme de guerre, il apparaissait à l'évidence que le lion avait un besoin impérieux du rat, et, à la limite, l'on pouvait se passer du lion mais pas du rat.

quartiers, les sous-secteurs et les secteurs. Au besoin les stimuler et coordonner leur action, mais leur laisser la responsabilité de leur travail et la disposition de leurs moyens. Ceux qui se montraient inférieurs à leur tâche étaient mutés et remplacés par d'autres qui avaient fait leurs preuves.

Une circonstance favorable m'a permis, presque en fin de séjour, de faire franchir à la pacification une étape quasi-définitive dans la zone. Bay Viën, le chef des Binh Xuyên, travaillé par différentes autorités et notamment par le Général Salan, qui avait remplacé le Général de Lattre à la tête de

l'armée d'Indochine, s'était décidé à intensifier son effort, et à faire, avec ses fidèles, un gros bataillon régulier, à effectifs pleins et à maintenance garantie. Il voulait seulement que lui soit confiée une mission de qualité, si possible spectaculaire, et éventuellement pécuniairement rentable.

Finalement il fut décidé qu'on l'implanterait dans la région viêt minh de Phu My, ce qui permettrait l'ouverture de la route du Cap Saint-Jacques fermée depuis sept ans. Dès que cette nouvelle me fut connue, j'ai reporté tous mes efforts sur la

zone de guerre D qui intéressait à la fois les deux secteurs de Thu Dau Mot et Bien Hoa, si bien que les deux affaires purent être menées de front. En deux mois, le problème Phu My était réglé, la route du Cap Saint-Jacques ouverte et la zone D, isolée et tronçonnée, était aux trois quarts anéantie.

Mon séjour se terminait sur des succès que je n'aurais pas osé espérer deux ans plus tôt. Ma plus grande satisfaction fut la réaction du Colonel Communal, mon successeur, quand il vint prendre le commandement de la zone. Il y avait déjà servi antérieurement et en avait conservé le souvenir d'un dur morceau à avaler.

Ensemble, nous avons fait une tournée d'adieux. De Thu Duc aux plateaux Mois, des Trois Frontières au Cap Saint-Jacques, nous avons circulé en jeep avec une escorte de principe pour obéir aux ordres. Au retour, il m'a dit : « Je suis heureux de te succéder mais je ne m'éterniserai pas ici car, après ce que je viens de voir, il ne reste presque plus rien à faire ». En fait la zone était en pleine convalescence, mais des retraits prématurés d'effectifs pouvaient très bien amener une rechute. A l'époque il n'en était pas question, mais l'évolution de la situation dans le reste de l'Indochine n'était pas aussi favorable, à beaucoup près, et j'ai su qu'après mon départ des imprudences avaient été commises.

(1) Régiment d'infanterie coloniale.
(2) Société Indochinoise de Plantation d'Hévéa.
(3) NDLR – Ce résultat est reconnu par Georges Boudarel, alors viêt minh en zone D, qui se plaint dans ses mémoires de l'activité incessante de l'armée française.

LA VENGEANCE DE L'HOMME-TIGRE



Dans un village des hauts plateaux d'Annam, plusieurs familles vivaient de la récolte de la résine de calambac (santal). Elles devaient aller tous les jours à sa recherche dans les forêts profondes.

Afin de déjouer les attaques des tigres, il fallait, d'après les croyances populaires, garder dans la bouche un morceau de la plante Ngai, végétal capable d'éloigner tous les fauves de la création. A cette pratique, il était nécessaire d'en ajouter une autre : quelques mois après avoir pris en bouche la plante Ngai, il était impératif de demander aux gens du village de confectionner un balai avec d'autres plantes aux pouvoirs magiques et de s'en faire frapper le front par trois fois afin de ne pas être transformé en tigre, de ne pas voir son corps se couvrir de poils, ses dents grossir et s'allonger, son dos s'arrondir.

Un jour, un homme qui venait de faire un long séjour en forêt s'en retourna chez lui pour y recevoir les trois coups de balai salvateurs. Il arriva au village à la nuit tombée. Au seuil de sa maison, il trouva porte close ; et pour cause, sa femme était au lit avec son amant ! Il eut beau tempêter, frapper l'huis à coups de poings répétés, la porte était bien fermée. La fureur le gagna ; il donna de violents coups de pieds. Las ! Sans succès ; elle était en bois de fer... Il approcha son œil du mur de cai phen pour observer l'intérieur à travers le tressage du bambou et – horreur – vit son épouse allongée tout contre son voisin ; ils étaient nus et dormaient, enlacés, sur son propre lit. La pâle lumière d'une méchante veilleuse qui brûlait de la résine de pin ne lui permit pas de voir tous les détails de la scène.

Hurlant comme une bête blessée, il courut vers les montagnes en espérant y trouver l'ambiance sauvage propice à cal-

mer sa douleur et à oublier la trahison de l'infidèle. Il emportait avec lui, gravé dans son cœur, un souvenir plus fort que toute autre chose : son garçon de deux ans resté près du couple adultère ; et cela le meurtrissait sans cesse.

Dès lors, chaque fois que le soleil se couchait, on pouvait voir une immense et lugubre silhouette se dresser sur la cime d'une haute montagne ; elle dirigeait toujours ses regards furieux vers le village tout en faisant entendre des grondements et des rugissements de fauve si violents, si retentissants qu'ils effrayaient les animaux de la forêt et les faisaient détalier au loin. Un an plus tard, l'apparition s'était couverte d'un pelage fauve et zébré, ses dents s'étaient transformées en puissantes canines tranchantes tandis que son dos avait pris la courbure de l'échine d'un félin

et zébré, ses dents s'étaient transformées en puissantes canines tranchantes tandis que son dos avait pris la courbure de l'échine d'un félin et sa démarche allait à quatre pattes ; la métamorphose était achevée, elle était devenue tigre !

Après sa disparition, l'enfant demanda souvent à sa mère qui était son père et où il vivait. Elle lui répondait invariablement qu'il avait été tué au cours d'une chasse en forêt. Vers ses huit ans, les gens du village commencèrent à lui dire des bribes de son histoire, lui dévoilant peu à peu la forfaiture de sa mère, lui apprenant que son père était toujours vivant, mais transformé en tigre.

Dix ans plus tard, le sage du village – il était également sorcier et chaman – le fit venir, lui dit tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il savait et l'encouragea à aller à la

recherche de son père. Pour l'aider dans cette voie, il lui inculqua les connaissances essentielles pour survivre en forêt et lui donna un morceau de buà, plante magique, pour le protéger des attaques des tigres.

Deux jours après, il quitta sa mère et s'en fut à la recherche de ce père disparu.

Lorsque, noyé dans l'immense forêt, il fut loin du village, il se mit en quête d'une grotte pour s'y installer. Tous les jours, il cherchait et trouvait des traces de nombreux animaux sauvages : panthères, éléphants, ours et même tigres, mais encore aucune de son père.

Un soir, non loin du sommet d'une montagne, il entendit des rugissements et, se souvenant de ce que lui avait dit le sage, il comprit qu'il s'agissait de son père.

La pente était rude, mais le désir de retrouver son géniteur l'aida à vaincre tous les obstacles ; lorsqu'il fut à une vingtaine de mètres du sommet, il vit un homme-tigre qui descendait dans sa direction et se cacha aussitôt derrière un gros arbre le regard médusé, comme hypnotisé par l'apparition. A l'instant où l'être hybride passait à sa portée, il cria :

« Papa, papa ! »
et se jeta dans ses bras. Il leur fallut plus de dix minutes pour qu'ils se reconnaissent et, finalement, le père emmena son fils jusqu'à la grotte dans laquelle il vivait depuis longtemps. Là, ils se dirent tout ce qu'ils savaient ; l'enfant raconta tout ce qu'il avait appris par les gens du village

L'apparition s'était couverte d'un pelage fauve et zébré, ses dents s'étaient transformées en puissantes canines tranchantes tandis que son dos avait pris la courbure de l'échine d'un félin

et par le sage, puis ajouta qu'il avait reçu peu de soins de sa mère, tandis que l'amant de celle-ci ne s'était jamais occupé de lui. Une fois qu'il sut tout, le père-tigre promit à voix basse, mais intelligible, qu'il allait se venger de ce couple de malhonnêtes. Dès ce jour, l'enfant vécut à ses côtés, dans cette grotte, mangeant des fruits et du gibier.

A trois reprises, le père quitta la grotte et la forêt pour aller jusqu'au village accomplir sa vengeance, mais il lui fut impossible de trouver l'infidèle. C'est l'enfant qui, lors d'un retour, sut que le couple d'amants était allé habiter le village voisin pour fuir les insultes et les vexations.

Informé, l'homme-tigre s'en alla, une fois encore, à la recherche du couple. Arrivé sur les lieux vers les vingt-trois heures, il commença par observer la maison qui n'était pas très solide, profita de l'obscurité pour s'en approcher et, porté par la colère du mari bafoué alliée à la force du tigre, il démolit les murs de bambou. Le couple, qui avait certainement dû se laisser aller à la démesure de ses sens, gisait dans un sommeil comateux.

Instantanément, l'homme-tigre tua l'épouse infidèle, tandis que le fracas provoqué par l'écroulement des cloisons réveilla l'amant qui se saisit, instinctivement, du grand couteau de chasse qu'il gardait toujours près de lui. Le combat, initié dans les ruines de la paillote, se poursuivit dans la cour ; les deux rivaux étant des chasseurs expérimentés, les coups portés étaient assésés avec adresse et violence. Au bout de vingt minutes de combat, l'amant commença à donner des signes de fatigue, frappant avec moins de force et de dextérité ; à l'inverse, son adversaire, aiguillonné par la vengeance et redoublant de vitesse, de puissance, finit par le défigurer totalement ; terrassé, il implora pitié, tandis que l'homme-tigre, ignorant la demande de clémence, lui tranchait la gorge d'un magistral coup de couteau.

Alors, inondé du sang du mort, il prit dans sa gueule un membre de chacun des amants, traîna leurs dépouilles jusqu'à l'entrée de leur ancien village et les déchiqueta en mille morceaux à l'aide de ses crocs acérés tout en hurlant la satisfaction de s'être définitivement vengé.

Tous les villageois entendirent ces longs cris de triomphe, mais personne n'osa mettre le nez dehors pour participer au spectacle.

De cet instant, on ne revit plus jamais ni père ni fils. Pourtant cette histoire se raconte encore de nos jours lors des veillées ou des rencontres avec les colporteurs au marché.

Jean-Claude Rouvière

CUISINE

Fondue variée Thap-cam nhung dam

(4 à 6 personnes)

- A.** 200 g de bœuf tendre
100 g de filet de poisson (de préférence de la lotte)
150 g de blanc de seiche
Un blanc de poulet
150 g de crevettes crues coupées en long
Des feuilles de coriandre
Quelques tranches d'oignon coupé transversalement



- B.** 200 g de vermicelle de riz cuit à l'eau environ 10 minutes
100 g de germes de soja ébouillantés
Une laitue
- C.** 1,5 litre de bouillon de volaille
4 cuillerées à soupe de vinaigre
Une pincée de glutamate de sodium
4 à 5 morceaux de sucre
2 gousses d'ail pilées
Quelques brins de ciboule finement coupés
2 à 3 cuillerées à soupe d'huile

Couper les ingrédients **A** en fines lanières, disposer en rosace sur un plat, agrémenter d'oignon et coriandre.

Disposer les ingrédients **B** sur un deuxième plat.

Mettre les ingrédients **C** dans le bouillon.

Placer le réchaud au milieu de la table avec le bouillon dans une casserole basse. Autour, les plats et, pour chaque convive, un bol, dans lequel on met un peu de germes de soja, un peu de salade, puis du vermicelle.

Chaque convive fait cuire les ingrédients de son choix dans la casserole par petites quantités et en veillant à ne pas trop les laisser cuire, puis les met dans son bol à l'aide d'une louche.

*A loger dans une gourde on en prend la rondeur,
En bien ou en mal le moule vous façonne,
A fréquenter les riches on se gave de riz tendre,
On risque des coups en compagnie des malfaiteurs.
Des amis sots vous passent leur sottise,
Les gens d'esprit leur intelligence,
Ceux de viles intentions vous rapetissent.
L'encre noircit ceux qui la touchent
Et le cinabre colore tout de vermeil.*

Nguyen Trai (1380-1442)



En 1932, construction d'une piste automobile en pays Moï insoumis (L'Illustration du 12/11/1932).

LA MAGIE EN ANNAM

Voulez-vous venir me chercher demain après le dîner ? me dit mon ami S..., qui occupe d'importantes fonctions dans les bureaux de la résidence supérieure à Hué. Je vous amènerai avec moi chez mon secrétaire Nguyen et vous assisterez à une cérémonie qui vous intéressera.

Mon ami S..., qui habite Hué, la « merveilleuse capitale », paresseusement couché sur le bord de la rivière des Parfums, s'est acquis de sérieuses amitiés dans la population indigène. Les Annamites sont d'une entière réserve et d'une discrétion absolue. Sans l'efficace autorité de mon obligé compatriote, je n'aurais jamais pu pénétrer dans un intérieur annamite et surtout dans des circonstances aussi intimes.

Un mauvais génie

Nguyen, le secrétaire de M. S..., avait une jeune femme, jolie comme la plupart des filles de Hué. Il l'aimait infiniment et les deux époux auraient goûté un plaisir parfait si le Ciel... Boudha... ou les Ancêtres avaient béni leur union. Malheureusement, Nguyen se consumait en efforts stériles. Il avait fait ses preuves ailleurs. Il n'était donc

point responsable d'une aussi pénible situation. C'était Mme Nguyen qui était futive... si l'on peut toutefois parler de faute. Des parents, des amis s'étaient émus. Mme Nguyen n'avait jamais voulu se soumettre – comme son mari, imbu d'idées occidentales, l'avait suggéré – à l'examen d'un médecin, celui-ci eût-il même été de sa race.

En désespoir de cause, on avait convoqué le hayphapou (sorcier). C'était un grand gaillard dégingandé. Quel âge avait-il ? On n'aurait pu le dire. Il était si maigre que ses os, quand il frottait l'une contre l'autre ses mains d'un geste machinal, craquaient sinistrement comme un squelette secoué par le vent.

La maisonnette occupée par M. Nguyen était charmante. Elle était située à Gia Hoï, au fond d'un jardin planté d'aréquier, dont les troncs lisses et rigides se dressaient et se pressaient comme une armée de lances magiquement jaillies du sol. La lune argentait les feuillages et baignait le calme enclos dans une étrange atmosphère de rêve et d'irréalité. La maison, édifiée sur le bord même de la rivière, reflétait son toit chantourné dans les eaux qui coulaient doucement.

La sérénité habituelle aux foyers annamites était troublée par les préparatifs de la cérémonie qui allait se célé-

brer. Le sorcier n'avait pas été long à se rendre compte que la stérilité de Mme Nguyen était due à un mauvais génie qui s'était emparé de son corps et qui l'empêchait malicieusement de concevoir. Mais quel était le nom de ce génie ? C'était là le hic. Lorsque l'on connaîtrait l'identité du génie, le problème serait résolu et Mme Nguyen pourrait donner à son mari de robustes héritiers, et les deux époux, satisfaits du devoir accompli, connaîtraient enfin le bonheur.

La petite Mme Nguyen était fort impressionnée. Elle était jolie dans sa tunique vert d'eau. Ses yeux légèrement fendus en amande trahissaient son inquiétude.

Je craignais d'être importun ; aussi, après les salutations d'usage, me glissai-je dans un coin de la pièce où je demeurai immobile pour ne point gêner ces braves gens par ma présence insolite.

La jeune femme, sur un geste du sorcier, qui paraissait de l'air d'un monsieur sûr de lui, s'accroupit devant l'autel des ancêtres qui servait aussi d'autel aux génies. Des bâtonnets d'encens étaient plantés dans des petits pots en mosaïque pleins de sable. Quelques statuettes de génies se trouvaient là, à côté des panneaux de bois laqué traditionnels.

Le sorcier s'approcha de la patiente. Il devait avoir quelques connaissances réelles en matière d'hypnotisme, car il commença à faire des passes à la manière d'un bon élève de Charcot. Mme Nguyen était un sujet sensible. Elle était d'ailleurs habilement prédisposée par l'émotion et par l'atmosphère très particulière qui régnait dans la pièce.

Celle-ci n'était éclairée – très faiblement – que par des lampes à pétrole comme on en trouve encore dans les provinces françaises. J'étais complètement dans l'ombre et il n'y avait un peu de lumière qu'autour de l'autel.

Le sommeil de la jeune femme n'était sans doute pas venu assez rapidement, car le sorcier prit un petit drapeau qu'il avait déposé auparavant sur un joli guéridon de bois incrusté de nacre. Les drapeaux sont, avec les amulettes et les sabres de bois, les instruments indispensables à tout sorcier qui se respecte. Ce drapeau était

tout bonnement constitué d'une pièce de soie rouge, avec des caractères chinois brodés en fil d'or.

Le sorcier se mit à agiter de droite et de gauche son drapeau, devant les yeux de plus en plus vagues de la patiente. Il me faisait penser à un toréador faisant voltiger sa cape devant le taureau. (Peut-être est-ce là une façon inconsciente d'hypnotiser l'animal ?)

Pendant ce temps, le boy de la maison, qui avait été promu pour la circonstance au grade d'apprenti sorcier, tapait à tour de bras sur un tambour. Il lui avait été recommandé de faire le plus de bruit possible et il s'acquittait à merveille de sa mission.

Quel tintamarre ! J'en avais les oreilles rompues.

Mais voilà bien la preuve que ce qui fait le bonheur des uns ne fait pas nécessairement celui des autres. Si ce boucan me tenait éveillé, et bien éveillé, par contre, il acheva rapidement de plonger dans le sommeil le plus complet la pauvre Mme Nguyen.

Sa tête dodelina, ses paupières battirent et elle ressembla bientôt à un pantin disloqué. Il s'agissait maintenant, pour le sorcier, de montrer son autorité. Le génie de la stérilité était dans le frêle corps de Mme Nguyen. C'était donc lui qu'il convenait d'interroger. La personnalité de la jeune femme

était abolie, le génie était seul à se manifester.

Comment le faire parler ? Comment l'amener à dire son nom ? Les Annamites estiment que mieux vaut douceur que violence. Le sorcier commanda au boy d'apporter de l'alcool de riz parfumé ainsi que du bétel. On plaça le tout sur un plateau et on le présenta au corps endormi de la patiente. Elle refusa dédaigneusement les présents. Cela se gâtait. Le sorcier essaya d'adoucir le génie en lui adressant un aimable discours, émaillé de compliments hyperboliques. Peine perdue ! Eh bien ! tant pis... Il allait falloir user de violence.

Le visage du sorcier devint terrible. Tendait le poing vers la jeune femme impassible, il l'accabla des menaces les plus sévères, lui promettant sans amé-

rité de le rosser congrûment, dans le cas où il ne voudrait pas s'exécuter et décliner son identité.

Toujours peine perdue ! La patience du sorcier était, elle aussi, perdue. Aux grands maux, les grands remèdes... Je n'ai d'ailleurs pas très bien compris la façon de procéder du sorcier. Logiquement, il eût dû, de ses propres mains, asséner une solide raclée sur les épaules du génie... ou plutôt de Mme Nguyen. Il opéra autrement. Il plaça entre les mains de la malheureuse créature deux gourdins recouverts d'une peinture rouge vif et il lui enjoignit de rosser le génie récalcitrant. Nécessité n'a pas de loi. La pauvre femme ne pouvait faire autrement que de s'exécuter. Elle le fit avec une singulière ardeur.

C'était là un bon moyen : la pauvrette ahanait, pleurait et gémissait sous les coups qu'elle s'administrait elle-même. Finalement, elle en eut assez, ou plutôt le génie en eut assez et les... aveux spontanés commencèrent.

- Comment t'appelles-tu ? réitéra d'une voix de tonnerre le « thay phan ».

Plaintivement, le génie consentit tout de même à dévoiler son identité.

- Je m'appelle... (ici un nom annamite, que, je dois l'avouer, je n'ai pas retenu).

Ne croyez pas que le sorcier fut satisfait à si bon compte... Non, car les génies sont astucieux et roubards. Ils aiment tromper le pauvre monde. Qui sait si celui-ci n'avait pas inventé un nom pour avoir la paix ?

Mais le sorcier n'était pas né d'hier ; il connaissait le moyen de vérifier les dires du génie. Rien de plus simple. Il jeta une sapèque en l'air. Si elle retombait pile, c'était signe que le génie n'avait pas menti. Si elle retombait face, le génie n'était qu'un imposteur. Une nouvelle raclée encore plus vigoureuse serait indispensable.

J'avais pris en pitié la pauvre petite Mme Nguyen et, silencieusement, car je ne voulais pas me faire remarquer, je faisais des vœux pour que le sorcier fût convaincu de la sincérité du génie. Mes souhaits furent exaucés : la sapèque retomba pile.

Le sorcier jubilait. Il triomphait. Le plus gros du travail était accompli. Le génie était maintenant à sa merci. C'était un jeu de l'obliger à cesser ses mauvaises plaisanteries.

On alla chercher une feuille de papier, un pinceau et de l'encre. De sa propre main, le sorcier rédigea un acte, par lequel l'esprit un tel s'engageait à ne plus tourmenter Mme Nguyen. Et la signature, direz-vous ? La malade trempa son pouce dans l'encre et l'appliqua ensuite au bout de l'acte. L'empreinte était celle du génie... Il fut d'ailleurs prévenu charitablement qu'au cas où il ne tiendrait pas son engagement et se révélerait parjure, il s'exposerait à d'effroyables représailles.

Là-dessus, fier du devoir accompli, le sorcier souffla sur les yeux de la jeune femme, fit quelques passes sur son front et la secoua énergiquement. Hésitante, un peu ahurie comme si elle sortait d'un rêve – en vérité d'un cauchemar – Mme Nguyen s'éveilla. Elle frotta doucement ses membres moulus. Les traces des bâtons n'étaient pas effacées.

M. Nguyen, habituellement si pondéré, en riait d'aise. Il ne doutait point que cette malencontreuse stérilité allait cesser. Et déjà, en esprit, il imaginait la trôlée d'héritiers qui rendraient à ses mânes le culte prescrit par Confucius.

En attendant, il couvait sa femme du regard. Nous comprîmes parfaitement son désir d'être seul avec son aimable épouse et, non sans l'avoir félicité par avance, nous primes congé du ménage. Je suis bien certain que cet homme de devoir s'acquitta au cours de la nuit de sa tâche galante en conscience.

Et pour être franc, j'ajouterai que, rentré en France, je m'informai un an plus tard du résultat pratique de la bizarre cérémonie, dont j'avais été le témoin. Mme Nguyen avait mis au monde un petit « nho » criard.



Voyage du ministre français des colonies, Paul Reynaud, en 1931 en Annam. Ici sur un bateau fleuri tiré par des pirogues sur le Hoang Mai.

Les génies et les hommes

Le temps était si beau, que mon ami S... et moi, nous revînmes à pied de chez l'honorable M. Nguyen, père de famille en perspective. Mon compagnon jouissait de ma surprise. J'avais été fort étonné que l'on offrît de l'alcool et du bétel au génie.

Mais c'est une chose courante. Les génies sont censés avoir exactement les mêmes habitudes que les hommes. On connaît d'ailleurs parfaitement leurs coutumes et leurs goûts. Les uns raffolent de la carpe, les autres de l'anguille. Le génie Trung Tang, par exemple, adore le poulet. On a soin de renouveler leur garde-robe. C'est ainsi qu'aux génies de la cuisine on offre un beau bonnet de cérémonie. Ces génies ont besoin, comme vous et moi, de se déplacer. Mais leur domaine est entre ciel et la terre. Tous ont des montures plus ou moins baroques. Les génies de la cuisine se servent d'un crabe ou d'une carpe.

Le rôle joué par les génies dans le cours de la vie des Annamites est d'une importance capitale. Ils président à toutes les manifestations de l'activité et il faut bien prendre garde de ne point les contrarier, si l'on ne veut pas s'exposer à de sérieux désagréments.

L'acte d'amour ne s'effectue pas, comme un vain peuple... européen le

pense, à n'importe quel moment du mois. Tant d'obstacles viennent entraver l'accomplissement du désir le plus naturel du monde, qu'on se demande vraiment quand un malheureux amant peut satisfaire sa passion.

Outre le génie dont il faut craindre un ressentiment toujours légitime, il convient d'observer les mouvements de la lune.

On ne sacrifie point à Vénus, celle-ci serait-elle jeune, blanche, conjugale ou illégitime, aux dates suivantes : 1, 15 et 29 de chaque mois. Pourquoi ? Parce que la lune est considérée comme périodiquement fécondée par le soleil, que le 1er correspond à l'accomplissement, le 15 à la grossesse et le 29 à l'accouchement.

L'acte sexuel peut produire des effets funestes. Lorsqu'un enfant souffre des yeux ou est atteint de la variole, ses parents, s'ils se laissent aller à des caresses un peu trop intimes, risquent de provoquer sa mort. Avant donc de goûter les joies de la possession, l'amoureux doit s'assurer qu'aucun de ses enfants n'est malade. Enfin, il est également recommandé de s'abstenir de tout rapprochement intime si l'un des deux partenaires a mangé des mets qui produisent des odeurs « impures » tels que l'ail ou l'oignon.

Pauvres Annamites ! Ils n'ont heureusement pas les mêmes nerfs que nous... Nous préférons croire que leur

tempérament érotique laisse à désirer, sinon quel cauchemar pour un mari fort amoureux de sa femme ! Si l'on décompte les jours où, par suite de ses infirmités naturelles, la femme est inapte aux jeux galants, ceux où les génies sont mal disposés, ceux où la lune n'est pas favorable, ceux où l'enfant est malade, ceux où l'on a, par inadvertance, mangé de l'ail ou de l'oignon, que reste-t-il ? Bien peu de nuits...

Sans doute les Annamites mettent-ils les bouchées doubles, car ils disposent d'aphrodisiaques extraordinairement puissants et ils connaissent les plats qui, après une nuit exténuante, vous remettent d'aplomb... et prêts à recommencer. Nous avons connu, chez un vieux mandarin de Hué, un septuagénaire qui venait de prendre une jeune concubine de seize ans... et sans aucun platonisme, je vous prie de le croire. Nous avons dégusté chez lui, un soir, une soupe aux coquillages, ainsi qu'un plat de cornes de jeune cerf, dont nous pourrions certainement garder le souvenir.

Il n'en reste pas moins vrai que l'acte sexuel est considéré par les Annamites comme un acte impur, mais aussi comme un acte capable de dégager de très efficaces effluves magiques.

Il en va de même de l'accouchement. La femme, lorsqu'elle va bientôt être délivrée, est un peu tenue à l'écart. Mais lorsque les peu ragoûtantes

phases de l'accouchement se sont déroulées, on conserve précieusement le cordon ombilical. Il garde pendant un an des propriétés fort précieuses. C'est ainsi que, desséché, il réussit à calmer les coliques des enfants, si l'on mélange la poudre ainsi obtenue avec les aliments des nourrissons.

D'autre part, lorsque tombe la partie du cordon ombilical qui était restée accrochée au corps du bébé, on la suspend au-dessus de la lampe familiale, à moins qu'on ne l'accroche à la porte extérieure de la maison. Pourquoi une aussi bizarre coutume ? Pour éloigner les mauvais génies, les esprits, les « ma qui » qui rôdent un peu partout.

Là-bas, comme partout ailleurs, les hommes sont fiers de leur pouvoir génésique. Une atteinte à l'intégrité des fonctions viriles serait douloureusement ressentie par celui qui en serait l'objet.

C'est pour cela que les sorciers ont cherché – et trouvé – le moyen de faire souffrir telle personne déterminée dans ses organes les plus intimes.

L'envoûtement – est-il besoin de le dire ? – est couramment pratiqué en Annam. Les manières de procéder ne diffèrent guère de celles que nous connaissons en France et même dans le monde entier. A quoi bon nous appesantir sur des manières qui ne nous apprennent rien de nouveau ?

Toutefois, il est un envoûtement peu répandu et dont le but poursuivi est très particulier.

Tel mandarin veut, par exemple, se venger d'un jeune homme avantageux qui tourne un peu trop assidûment autour de son épouse. Comment donc blesser, sans cependant y toucher physiquement, les parties abhorrées du rival ? Vite, chez le sorcier ! Vous lui indiquez exactement le nom de la personne à laquelle vous désirez être désagréable. En possession des renseignements qui lui permettront de reconnaître aisément le patient, le sorcier se munit d'une arête de raie, puis il suit l'individu qu'on lui a désigné. Il vient bien un moment où celui-ci, pressé par le besoin, urinerait. Le sorcier attendra, et quand l'homme aura terminé, il enfoncera dans le sol arrosé du liquide impur son arête. Vous pouvez être sûr que, quelques jours après, le malheureux ressentira dans ses parties sexuelles du telles douleurs qu'il en hurlera de souffrance.

Inutile d'essayer en Europe cette recette qui n'a d'efficacité qu'en Indochine.

Chercheurs de trésors et sorciers

Ne croyez pas que le culte des génies soit, si l'on ose s'exprimer ainsi, uniquement platonique. Il y a des cas où tel génie, habitué à être vénéré dans telle ou telle maison, manifesterait pour ses hôtes une reconnaissance qui se traduirait, non pas en parole, mais en richesses fort matériellement palpables.

Dans tous les pays, en Annam comme ailleurs, la croyance aux trésors est universellement répandue. Croyance basée d'ailleurs sur des faits exacts... Vous avez pu lire souvent dans la presse qu'un trésor avait été découvert, ici ou là, en Annam... et d'ailleurs que des difficultés s'étaient élevées au sujet de la possession de ces richesses miraculeusement surgies du sol.

Lorsqu'on veut découvrir un trésor, c'est bien simple. Il faut avoir recours au sorcier.

Ce fut encore mon ami S... qui me mit en rapports avec un certain M. Doc, fonctionnaire au palais impérial de Hué, et qui entra quasi miraculeusement en possession, sinon d'un trésor, tout au moins d'une petite fortune composée de quelques pierres précieuses et d'une petite quantité de sapèques.

Il savait par tradition que, dans un vieux jardin hérité d'un parent, un trésor devait être enfoui.

L'emplacement exact, il l'ignorait. M. Doc est venu en France, il a accompagné Sa Majesté Khai Dinh, l'empereur défunt, lors de son voyage à Paris ; cela n'empêche point qu'il ait conservé intactes les croyances de ses ancêtres.

Il savait bien que certaine cérémonie magique permettait de découvrir aisément les trésors cachés. Il se mit en quête d'un sorcier qui lui promit son concours. M. Doc avait un ami, Annamite comme lui, et qui était revenu en France après avoir fait ses études de médecine à Paris. Il lui fit part de son projet. L'ancien carabin, très sceptique, demanda à assister à la cérémonie. Ce sont M. Doc et le jeune médecin qui m'ont tous deux raconté les étranges faits suivants. Ont-ils été victimes d'une supercherie ? Je n'ai point d'opinion. Ce que je sais, c'est que le médecin a un esprit scientifique parfaitement développé, que ce n'est point un

plaisantin et qu'il est convaincu de la réalité de ce qu'il a vu. Quant à l'explication, c'est autre chose.

Le sorcier fabriqua donc un mannequin avec une armature de bois et des morceaux d'étoffe drapés dessus. Ce mannequin avait la grandeur d'un homme. Il s'agissait maintenant de faire incarner certain génie dont j'ai oublié le nom et qui préside à la garde des trésors.

Le sorcier, vêtu de rouge, un turban bleu autour du cou, une ceinture verte à la taille, s'approcha du mannequin, auprès duquel il fit brûler des bâtonnets d'encens placés sur une petite table. Il y avait là aussi des vases remplis de fleurs, des coupes d'eau-de-vie de riz, des étendards en papier. Il fit lentement, puis plus vite, des passes au-dessus de la tête du mannequin, puis frappa à coups redoublés sur un tambour avec un morceau de bois de fer.

Énervé par cette musique barbare, il avala coup sur coup deux coupes d'eau-de-vie de riz qu'il prit sur la table et il versa le contenu d'une troisième coupe sur la tête du mannequin, puis il mit à tourner sur lui-même en poussant des cris inarticulés, un peu à la manière d'un derviche tourneur.

Il se calma tout à coup et, saisissant de la main droite la ceinture d'étoffe qui encerclait le mannequin, il se tour-

na vers lui, et appela plusieurs fois le nom du génie (je ne l'ai pas retenu). Il lui adressa ensuite le petit discours suivant :

- C'est avec beaucoup de respect que je vous invite à vous incarner dans le mannequin pour m'indiquer où se trouve enfoui le trésor que cherche M. Doc.

Il attendit une minute, en serrant fortement la ceinture du mannequin et en collant complètement son corps contre le pantin.

Ce fut alors que la chose étrange se produisit. M. Doc et son ami m'affirmèrent n'avoir pas eu la berlue. Ils m'affirmèrent aussi qu'ils avaient assisté à la confection du mannequin et qu'aucun truquage n'était possible.

Le mannequin, donc, se mit aussitôt, paraît-il, à sauter, à se trémousser, sans que le sorcier fit rien pour cela. Encore une fois ce dernier prit une coupe d'alcool et la versa sur la tête du mannequin qui, au lieu de s'agiter sur place, se mit à marcher, entraînant le

sorcier qui le suivit en le tenant toujours par la ceinture.

L'étrange couple traversa ainsi tout le jardin. M. Doc et le médecin reconurent qu'ils étaient fort impressionnés. Ils virent tout d'un coup le mannequin s'arrêter à un endroit déterminé et, malgré les objurgations du sorcier, ne plus bouger du tout...

Il n'y avait pas de doute : c'était là que le trésor était caché. Le sorcier poussa des cris et réclama une bêche afin de creuser le sol. On lui apporta ce qu'il demandait... Et après avoir creusé un petit bout de temps, il mit à jour un coffre tout vermoulu, contenant quelques pierres précieuses mêlées à des pièces de monnaie.

- Je sais bien, conclut le jeune médecin après avoir terminé son récit, que cette histoire a l'air d'un conte à dormir debout pour des marmots encore en nourrice. Il est ridicule à un homme de mon âge, docteur en médecine, chirurgien, d'y croire... Pourtant, je

ne puis faire autrement. S'il y a un truc, il a été bien fait et je ne comprends pas comment une supercherie a pu être mise en œuvre. Et puis, ce trésor, dont personne ne connaissait l'emplacement, a tout de suite été découvert.

« J'aime mieux penser que nos sorciers disposent de forces que la science n'a pas encore étiquetées. Un jour viendra peut-être où ces cérémonies, ces pratiques qui nous semblent incompréhensibles et mystérieuses seront claires comme de l'eau de roche... ».

Le bouc battu

J'avais un grand désir de connaître le pays des Moïs, mal exploré encore, mal pacifié, réfractaire à la civilisation, et où se sont conservées les croyances et les traditions les plus primitives.

Les Moïs sont des populations sauvages pour lesquelles l'univers entier est soumis à des forces invisibles. Pour se mouvoir sans danger au milieu de tout ce surnaturel, il est nécessaire d'observer continuellement des rites plus ou moins compliqués.

Qu'ils partent à la chasse, qu'ils soient malades ou amoureux, ils auront recours à des cérémonies magiques et ils demanderont des talismans à leurs

sorciers : griffes de tigre, canines de fauve, poils d'éléphants, crochets de serpent seront placés dans des sachets religieusement portés sur la poitrine. Dans la forêt, il faut se méfier de tout. Les esprits, ou « phis », se cachent aussi bien dans le lac que dans la pierre, que dans une branche d'arbre. Malheur aux imprudents et aux ignorants qui ne se méfient pas !

Le vulgaire ignore évidemment la manière de se conduire dans une vie où l'on est exposé à tant de traquenards. Si l'on veut se protéger, il faut s'adresser aux sorciers. Ceux-là sont des hommes habiles, choisis par les génies eux-mêmes pour être admis aux savantes initiations, prédire l'avenir, envoûter, pratiquer des exorcismes contre la maladie et préparer certains

poisons qui déjouent notre pauvre science européenne.

J'ai eu l'occasion de voir à Ban Me Thuot un sorcier. C'était un jeune gaillard au visage futé. Il portait un bien curieux

chapeau conique, fait de bambous tressés et des espèces de lanières végétales passaient sous son cou et relevaient ainsi cette coiffure peu pratique.

A la différence des autres Moïs qui, sauf un langouti, vont en général complètement nus, il entourait son corps de bandelettes de toile écrue qui passaient sur les épaules et se croisaient dans le dos, à la manière de nos peu esthétiques bretelles.

Son attirail était simple : quelques instruments de musique extraordinairement bruyants, gongs et cymbales, et un sabre fait de sapèques enfilées les unes sur les autres.

Cela lui suffisait pour commander aux phis et exercer sur tous les gens de sa tribu un prestige dont il tirait grand profit.

La première fois que je le vis, il se livrait à un exercice qui m'avait rempli d'étonnement. Je me promenais autour de l'agglomération et mon attention avait été attirée par une musique barbare. Je me dirigeai, guidé par le bruit, vers une case qu'ombrageaient des arbres magnifiques. A quelques mètres de la demeure, une dizaine de gaillards tout nus étaient assemblés et ils regardaient, aussi sérieux que chez nous des fidèles assistant à la messe, un homme – que je sus plus tard être le sorcier – et qui rossait à tour de bras un malheu-

reux bouc suspendu aux branches d'un manguier.

Quelle singulière occupation ! L'animal hurlait et l'homme lui tenait un long discours dont je ne comprenais pas un mot mais, par sa mimique, l'individu semblait s'excuser d'un pareil traitement.

Je me hâtai d'appeler mon interprète qui m'expliqua la signification de cette bizarre cérémonie. C'était une sorte d'envoûtement indirect, par procuration. L'homme qui habitait la case toute proche avait à se plaindre d'un voisin qui, si je m'en souviens bien, avait dû lui voler un buffle. Mais il n'y avait pas de preuve et il n'était pas possible de porter plainte devant le chef du village. Mieux valait recourir au sorcier.

Celui-ci rédigea donc une requête très motivée, exposant les griefs de la victime et suppliant les « phis » de punir le coupable. La requête, tracée sur un morceau d'étoffe, fut roulée en boule, et le sorcier la fit avaler de force à un malheureux bouc qu'on suspendit ensuite par les pattes et qu'on rossa à coups de rotin. La pauvre bête était transformée vraiment... en bouc émissaire. Tout en la bâtonnant, le sorcier s'excusait de lui infliger une correction qu'elle ne méritait point. Puis il exposait en détail les griefs du plaignant contre le voleur et il pria l'animal de plaider sa cause auprès des « phis ». Il prévenait d'ailleurs charitablement le bouc qu'au cas où il s'acquitterait mal de sa tâche, il s'exposerait, dans l'autre vie, à des supplices féroces et variés.

Le roi du feu et le roi de l'eau

Quelques cadeaux opportunément distribués m'acquirent la sympathie du sorcier qui consentit à me donner quelques détails sur ce qu'on appelle là-bas « l'animal poison ».

Comme les Annamites, les Moïs ont le plus grand respect pour leur vieil ennemi « monsieur le tigre », à qui ils attribuent maints pouvoirs surnaturels. Un de ceux-ci vient des moustaches du fauve. Lorsqu'un tigre est tué, on doit appeler immédiatement un sorcier. Celui-ci coupe les poils du museau de la bête et il les enferme aussitôt dans un étui de bambou. Deux mois plus tard, il en sort un petit serpent. C'est alors que le sorcier doit faire preuve d'habileté : il doit découvrir le reptile et, une fois par an, à un moment donné, lui présenter quelques grains de riz. L'animal s'en repaît. S'ils lui plai-

sent, il laisse tomber sur le sol, en manière de remerciements, quelques gouttes de venin. Le sorcier les recueille précieusement. C'est un horrible poison et une arme extraordinairement dangereuse entre ses mains. Il doit, en effet, arroser de ce venin les aliments de certains individus que les esprits lui désignent. En réalité, le sorcier assouvit, sous ce prétexte, ses vengeances. Les personnes qui absorbent ainsi, sans s'en douter ce poison, disparaissent infailliblement. Les unes sont prises de tremblements nerveux, les autres deviennent folles, les autres aveugles, et c'est ensuite la mort dans d'horribles souffrances.

Plusieurs médecins m'ont affirmé avoir soigné en vain des indigènes victimes de « l'animal-poison ».

J'avais souvent entendu parler de deux redoutables sorciers qui exercent une autorité spirituelle incontestée sur toute la région : les sadètes du feu et de l'eau, et j'aurais voulu les voir.

On me dissuada de mon projet et je n'eus malheureusement pas la possibilité de le mettre à exécution.

Je pus du moins obtenir des renseignements sérieux sur ces deux puissants personnages.

L'un et l'autre habitent en plein pays jaraï, sur les confins du Darlac septentrional, à quatre ou cinq kilomètres seulement l'un de l'autre, de chaque côté de la ligne de partage des eaux de l'Annam et du Laos.

Le « patau pui » (roi du feu) et le « patau ya » (roi de l'eau) ne sont point vraiment des rois, mais des chefs sorciers qui passent pour des génies commandant aux éléments. Leur office est héréditaire ; il ne passe cependant pas au fils, mais au frère cadet ou au neveu.

Tous deux détiennent – paraît-il – des talismans qui jouissent d'une extraordinaire renommée. Le sadète du feu conserve ainsi la fameuse épée sacrée, remise dans des temps très anciens par l'esprit supérieur Yapom. Si le roi du feu tirait ce talisman de son fourreau, le soleil s'arrêterait, l'obscurité envahirait le monde et ce serait la fin des Jaraïs. Quant au sadète de l'eau, il possède des talismans aussi étranges ; l'un est le fruit d'une liane remontant au déluge, l'autre est un rotin d'une incalculable vétusté, quoiqu'il soit cependant frais comme si l'on venait de le couper. Ces deux fétiches pourraient, si leur possesseur le voulait, anéantir l'univers sous des cataractes d'eau, comme au temps du déluge.

Les rois du Cambodge ont toujours prétendu que ces fétiches leur appartenaient et que les sorciers jaraïs les leur avaient enlevés par surprise. Toujours est-il qu'ils se reconnaissaient, en quelque sorte, tributaires des deux rois mages du Darlac, puisque chaque année, ils leur envoyaient des présents : un éléphant richement équipé et des pièces de soie précieuse destinée à garnir le fourreau de l'épée sacrée.

Par contre – échange de bons procédés – le sadète du feu apposait sur un pain de cire l'empreinte de son pouce et le sadète de l'eau remplissait deux calebasses de sésame et de riz que l'on apportait en grande pompe au souverain cambodgien.

Inutile de dire que ce tribut n'existe pas. L'autorité des deux chefs sorciers a d'ailleurs considérablement diminué, surtout à la suite de l'expédition punitive, envoyée en plein pays djarai pour venger la mort de l'explorateur Prosper Odend'hal.

Extrêmement rares sont les Européens qui ont été reçus par les deux sadètes. Le capitaine Cupet, qui faisait partie de la mission Pavie, rendit visite autrefois au roi du feu. Ce dernier aurait très probablement sérieusement entravé le voyage de l'explorateur, si celui-ci n'avait eu la bonne idée de lui montrer une boussole aimantée. Tout sorcier qu'il fût, le sorcier ne montra si intéressé par cet instrument qu'il accorda au capitaine tout ce qu'il voulut.

Le destin se montra moins favorable envers Prosper Odend'hal.

Il commença par rendre visite au roi de l'eau. C'était un vieillard légèrement abruti, vêtu d'une tunique à ramages rouges et jaunes, à moitié sourd et édenté. Il était entouré d'un grand concours de peuple et reçut le fonctionnaire français dans une clairière. Odend'hal remit ses présents, notamment une boîte à musique qui enchantait le roi de l'eau.

Le chef sorcier et le voyageur s'entendirent bien et se promirent amitié. Odend'hal avait apporté un poulet. On le fit cuire sur un feu de brindilles sèches, puis le sadète, à l'aide d'un bambou tranchant, partagea l'animal en deux et en remit une part au Français, pendant qu'il déchiquetait l'autre. Cela, écrivit Odend'hal, signifiait paix et amitié éternelle. Mais l'explorateur eut le tort de refuser de boire à la jarre, ce qui est considéré comme une injure.

On se sépara néanmoins bons amis. Le lendemain, Odend'hal eut la surprise de constater que le village avait été évacué. Deux jours après tous les habitants étaient revenus. Que s'était-il passé ? Le fonctionnaire français ne le sut jamais.

Notre compatriote était surtout intéressé par le sadète de feu, qui entretenait de l'agitation dans le pays contre la France.

Odend'hal lui envoie un message. Le sorcier répond qu'il ne garantit rien. Il avait fait dépendre sa soumission des présages. Or, les oiseaux ont chanté à gauche. Il n'y a rien de fait. Cependant, il envoie à notre compatriote le bracelet qui constitue dans le pays, un gage de bonne foi et sert de sauf-conduit.

Odend'hal se rend donc au village du sadète du feu. Il est reçu par le sorcier, légèrement sur la défensive. Odend'hal qui, pourtant, était un vieil indochinois, nourrissait une confiance aveugle envers les Moïs auxquels il attribuait toutes les qualités. Il était parti de Phang Rang pour franchir la chaîne annamitique et pénétrer en région insoumise sans escorte. Fatale imprudence qui devait lui coûter la vie. Il n'avait emmené, le jour de sa visite, que son interprète annamite, Le Quan Nuy. Odend'hal, que toutes les pratiques magiques passionnaient, regardait curieusement dans la case. Il ne voit rien, il s'informe de la fameuse épée sacrée. Le roi du feu détourne la conversation. L'explorateur insiste, il demande des renseignements sur ce talisman et il essaie de faire parler de son hôte sur les pratiques de sorcellerie auxquelles il se livre. De mauvaise grâce, le sadète du feu promet de montrer à son ami blanc la célèbre épée sacrée le lendemain, au cours d'un banquet.

Le lendemain, Odend'hal, chevaleresque, arrive avec son seul interprète, sans armes, pour donner confiance.

Il fait conduire un buffle qu'il offre en cadeau. On garde l'animal à l'enceinte du village et on amène Odend'hal dans une grande salle où l'attend le sadète du feu, entouré d'une cinquantaine de gaillards presque nus et sans armes, eux aussi... Odend'hal plaisante avec eux qu'il croit ses amis. Il rappelle au chef sorcier sa promesse concernant l'épée sacrée.

Immédiatement, les visages se durcissent. Le roi du feu fait un geste. D'un seul mouvement, les Moïs ramassent sur le sol des bûches qui traînent là et se précipitent sur les malheureux explorateur et sur son interprète.

Les corps, transpercés de coups de lance, furent portés dans une case à laquelle on mit le feu. Et l'on ne trouva plus le lendemain que le corps à moitié carbonisé du trop confiant Odend'hal...

Rémi Thimmy
(*La Magie aux Colonies*, 1935)

Jean-Pierre BERNIER – Indochine 1954, les derniers combats – Éditions Page après page, 2004.

Cette réédition du livre « GM 100 », publié en 1978 aux Presses de la Cité, fera plaisir aux anciens qui recherchent cet ouvrage épuisé. Notre vœu est qu'elle attire un public nouveau en montrant que l'histoire de l'Indochine française ne s'est pas arrêtée à Diên Biên Phu.

La forme de reportage vivant, que l'auteur donne à toutes ses enquêtes historiques, illustre l'étude théorique publiée par Michel Grintchenko sous le titre « Atlante-Aréthuse » aux éditions Economica en 2001. Avant d'aborder la catastrophe du 24 juin 1954 sur la route d'Ankhe (qui rappelle celle de la RC4) il n'est pas inutile, en effet, de la replacer dans le cadre voulu par le Général Navarre. Comme pour Diên Biên Phu on peut mesurer la distance entre le plan initial et l'exécution sur le terrain et, de ce fait, entre les chefs.

Gérard EPAIN – Une fabuleuse épopée : l'Indochine française – Éditions de la Société des Écrivains, 2005.

Ignorant la guerre d'Indochine, « gaulliste comme Papa », l'auteur a découvert sous les armes en Algérie les drames de la décolonisation : la fidélité et l'abandon. Le voici qui étudie, dans les livres et sur le terrain, l'histoire de l'Indochine française et qui nous la raconte. Le préambule annonce sa grille de lecture : mise en valeur de toutes les occasions perdues depuis un siècle par l'inintelligence ou la veulerie des gouvernements français. Vaste sujet, 450 pages l'exposent. Le Général de Gaulle « prince de l'équivoque » et son entourage « ignorant, aveugle et sectaire » sont de bonnes cibles. « Les guerres inutiles ne peuvent être pardonnées à ceux qui les ont provoquées et entretenues ».

Geneviève HÛE – Mes carnets d'Indochine – Éditions Flammarion, 2003.

Magnifique album (136 pages, format à l'italienne). Le texte est un récit de voyage au Nord-Viêt Nam et au Nord-Laos. Les illustrations, qui tiennent les deux tiers de l'ouvrage, sont des aquarelles, des lavis, des dessins de l'auteur. Quelle beauté ! Les

fidèles de l'Indochine du Sud regrettent que Geneviève HÛE ne l'ait pas visitée.

Batailles, revue de l'Histoire militaire du XX^e siècle, hors série n° 3 : « L'Indochine en guerre 1940-1945 » – 5 avenue de la République, 75011 Paris – 2005.

Sans doute encore peu connue, cette revue ne tardera pas à s'imposer si tous les numéros hors série sont aussi remarquables. Œuvre de Christophe Dutrône et d'Étienne Le Baube (ce dernier membre de l'ANAI), ce dossier est admirable par son illustration et par l'équilibre de son jugement. Par exemple : « L'Amiral Decoux a, par son attitude, assuré jusqu'à l'extrême limite la survie des intérêts français en Extrême Orient. Cette volonté farouche de garder avec intelligence et réalisme la colonie hors du conflit avec les Japonais, contrebalancée par une attitude vichyste à l'extrême, font de lui un personnage complexe ». – « Le gouvernement vichyste isolé, celui de la France Libre impuissant... » – « L'hostilité sino-américaine... ». On notera quelques informations inédites : le 5 mars 1945 le Général de Gaulle à Paris a été avisé par le service australien d'écouter radio de l'imminence d'une attaque japonaise en Indochine ; il n'a pas jugé bon de prévenir quiconque.

A signaler en outre deux ouvrages remarquables concernant la guerre d'Algérie :

Maurice FAIVRE – Conflits d'autorités durant la guerre d'Algérie (nouveaux inédits) – Éditions de l'Harmattan, 2004.

Recueil de confidences jusqu'ici secrètes de MM. Michel Debré, Maurice Patin, des Généraux Ely, Crépin, Olié, Gambiez, Valentin, Buis, Weygand...

Michel LEMONNIER – Les Éclaireurs spéciaux, guerriers de l'Ombre, Algérie 1959-1962 – Nouvelles Éditions Latines, 2004.

Passionnant journal de marche d'une harka chargée du renseignement sur la frontière tunisienne.

« Honneur... Il existe des mots dont on ne peut se séparer ».

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Gérald LEFEBVRE, 9277 SVL Box, Victorville, CA 92395, USA, recherche toute personne ayant connu son père M. Bernard-Alphonse LEFEBVRE, du Groupe de Bombardement Touraine basé à Hanoï, mort pour la France le 11 août 1945 dans la région de Hoa Binh. Le demandeur avait trois ans à l'époque ; il était déjà orphelin de mère.

Monsieur Sylvain BRESSON, 7 rue des Fossés Saint Marcel, 75005 Paris, recherche toute personne ayant connu son père, M. Marcel BRESSON, ancien du 4^e RAC en Indochine.

Monsieur Claude PIERRÉ, Domaine de Bellevue, 6 allée du Levant, 83500 La Seyne sur Mer, ancien sergent au Commando Vandenberghe, recherche l'ancien sergent Hubert Galland de ce commando ou toute personne qui l'aurait connu.

Monsieur A. DELESALLE, Les Treilles, 49190 Rochefort sur Loire, ancien infirmier au 5^e Cuirassier à Thudaumot en 1949-1951, recherche son ancien camarade M. H. MOINE.

Monsieur Jean-Pierre DARVAND, 19 allée Saint Henri, 33148 Taussat, recherche des anciens du GCMA à Tiên Yên en 1951-1952 : Lieutenants DARBEGIE et ANGUEL, Sergent-Chef MARTIN, Sergent PERO.

Monsieur Anthony MAUGAT, 8 bis rue du Val de Loire, 85260 Saint André Trois Voies, recherche toute personne ayant connu le poste militaire de Gia Vuc, tenu par le GCMA et des supplétifs hrés, dans la région de Kontum (185 km sud-ouest de Touraine, 14°42 N – 108°34 E).

En vue d'écrire la biographie du Commandant André BOTEL-LA, qui commanda notamment le 5^e BPVN à Diên Biên Phu, Monsieur Alain DRÈVE, 8 rue de la Porte de Paris, 77130 Monttereau Fault Yonne, recherche récits, témoignages, anecdotes.

En vue d'écrire la biographie du Général Christian de la CROIX de CASTRIES, qui commanda notamment le camp retranché de Diên Biên Phu, Monsieur Pierre JOURNOUD, BP 153, 00481 Armées, recherche des témoignages inédits.

D'un Évêque du NORD-VIËTNAM

La plus grande difficulté, c'est la pénurie de personnel qualifié. Je dois moi-même m'occuper de toutes choses, du travail de secrétariat, de gérant, des foies de catéchiste. De chez vous, vous avez du mal à imaginer peut-être, mais c'est la réalité ici, chez nous, au Viêt Nam. Ne vous étonnez pas quand les choses que vous attendez ne vous arrivent pas : des courriels sans réponses, des dossiers mal remplis, des documents mal présentés et mal exprimés, l'abandon sans gêne du cours de français des deux Sœurs. L'internet est souvent en panne.

D'un Évêque du CENTRE-VIËTNAM

Il semble que nous ne puissions pas organiser ce cours, puisqu'après avoir sondé les communautés religieuses dans le diocèse nous voyons que la majorité des Sœurs sont en train d'étudier l'Anglais ; très peu étudient le Français.

Du Général Max GAYRAL, 33 rue Rossini, 06000 NICE

Que l'ANAI se maintienne comme elle est, cette belle association qui affirme l'honneur de tous ceux qui ont aimé la France en Indochine, et qui ont combattu pour elle.

Comme vous je pense que le communisme et le marxisme restent toujours présents. S'y ajoute le danger de l'intégrisme islamique. Puisse l'Eurabie ne jamais voir le jour.

Du Madame Renée TALON, 59 ruelle Clos de Paris, 95160 MONTMORENCY

Dans le Bulletin du dernier trimestre 2004, j'ai particulièrement apprécié les articles sur le service de santé et les agissements des Japonais. Je suis restée en Indochine cinq ans et demi en deux séjours, j'y suis arrivée la première fois en décembre 1946. J'ai toujours été affectée en Antenne Chirurgicale avancée automobile, suivant la troupe quand les Viêts attaquaient un village. Les interventions chirurgicales étaient pratiquées sous la toile de tente ou

dans les paillotes, la « salle d'opération » sous moustiquaire à la lumière du groupe électrogène, la stérilisation avec des primus à gaz, les pansements avec des bandes de papier crépon. Des tiges de bambous servaient d'attelles pour les membres blessés. Nous n'avions de la pénicilline qu'en allant l'acheter chez les Chinois qui étaient approvisionnés par les Américains.

De M. Bernard BECQUAERT, route de la Serrée, 21700 NUIITS SAINT GEORGES

Je vous suis reconnaissant de maintenir des liens avec l'Indochine, qui nous est si chère, et de nous faire revivre par des récits passionnants des événements que nous ignorions. Ainsi grâce à votre revue nous agrandissons nos horizons et pouvons aussi suivre l'évolution de nos relations avec le Viêt Nam.

De M. TRAN DUC LAI, 6 rue Tachard, appartement 8, 68790 MORSCHWILLER LE BAS

Comme toujours, j'apprécie bien votre éditorial, ainsi que l'hommage perpétué aux soldats aussi bien indochinois que français qui ont combattu côte à côte contre l'oppression, la tyrannie, pour la bonne cause de la dignité humaine et des valeurs universelles.

De M. Jacques GUY, 730 avenue du Granier, 38530 PONT-CHARRA

La revue de l'ANAI me rappelle le passé ! C'est pour moi un grand plaisir de la lire chaque trimestre.

Du Docteur René LE QUANG, 17 rue des Vosges, 70270 MÉLISEY

J'ai été très touché que, dans le dernier numéro de l'ANAI, on ait rappelé le volontariat de mon père le docteur Lê Quang Trinh pour suivre une colonne de Tonkinois lancés aux troupes de pirates chinois soudoyés par les Allemands pour envahir le Tonkin.

INFORMATIONS

APPEL DU 8 JUIN

En Haut-Conseil de la Mémoire Combattante le 10 novembre 2004 le Président de la République a retenu la date du 8 juin pour commémorer la guerre d'Indochine. Le Ministre des Anciens Combattants a fait connaître cette décision.

Les préfets recevront des instructions à ce sujet. Les présidents départementaux de l'ANAI sont invités à se rapprocher des directeurs de l'ONAC pour l'organisation des célébrations.

A Paris une cérémonie militaire aura lieu dans la cour d'honneur de l'hôtel national des Invalides si nous garantissons au Ministre une assistance conforme à la majesté des lieux. Un appel pressant est adressé aux amis de la région parisienne, au nom desquels nous nous sommes engagés.

La flamme sous l'arc de triomphe sera ravivée par le Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine.

Soins gratuits

La réparation due par l'État aux militaires et anciens militaires blessés ou malades du fait du service prend deux formes : la pension d'invalidité et les soins gratuits.

Lorsque les soins sont gratuits pour le patient, c'est que médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, hôpitaux, centres de cure thermique, etc. sont remboursés par le gouvernement sur production d'une feuille du carnet de soins gratuits de l'intéressé.

Pendant presque toute l'année 2004 ces remboursements n'ont pas été effectués parce que le gouvernement avait gelé les crédits budgétaires du chapitre des soins gratuits.

Désireux de rentrer dans leurs fonds, les praticiens ont alors incité leurs clients à faire usage de leurs cartes de Sécurité Sociale et de Mutuelle.

L'attention est attirée sur le danger d'une telle procédure. D'une part les crédits budgétaires votés pour les soins gratuits risquent d'être diminués d'un an sur l'autre si l'expérience prouve qu'ils ne sont pas dépensés.

D'autre part un jour peut venir où certains pensionnés seront réputés guéris si leur carnet de soins gratuits est resté inutilisé. Le rapport de la Cour des Comptes de juin 2000 n'écarte pas un tel réexamen.

L'ANAI porte le deuil de plusieurs amis.

Louis TE, fils d'un Chinois de la concession française de Kouang Tchéou Wan et d'une Nung de Moncay, ancien élève de l'École Pellerin de Hué, professeur de français puis combattant au Bataillon des Becs d'Ombrelle au Tonkin, réfugié au Cambodge, où sa fille a été tuée par les Khmers Rouges, puis en France. Président des Nungs de France, son activité au service de tous les réfugiés d'Indochine a été inlassable et d'une qualité exceptionnelle.

Il est mort à Paris le 17 février 2005 à 78 ans.

Le Capitaine Jules PETITPIERRE, Eurasien de Hanoï, résistant contre les Japonais, officier de réserve chargé de restaurer le réseau ferroviaire transindochinois, puis combattant valeureux au Tonkin et en Algérie, dix fois cité, officier de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels de guerre, conférencier, organisateur d'expositions sur l'Indochine, promoteur d'actions humanitaires au Vietnam.

Il est mort le 23 février 2005 à 82 ans.

Suzanne VIDAL de la BLACHE, jeune femme ayant suivi son père au Tonkin puis son mari en Cochinchine, veuve de guerre le 9 mars 1945, secrétaire générale puis vice-présidente de l'ANAI pendant treize ans. Sa fidélité au souvenir indochinois et son dévouement à l'ANAI nous ont toujours profondément émus.

Elle est morte le 4 mars 2005 à 87 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 9 mars, soixante ans après la disparition de son mari, capitaine aviateur abattu en vol par les Japonais au dessus de Biên Hoa.

Le Colonel Jean LEROY

Héros du Sud-Vietnam, le Colonel Jean Leroy est mort le 6 février 2005 à Béziers après treize ans de paralysie et d'aphonie.

Né en 1920 d'une Vietnamiennne de Go Cong et d'un ancien militaire français riziculteur dans l'île d'An Hoa (province de Ben Trê), après avoir lutté contre les Japonais qui le torturèrent, il entraîna des milices locales à chasser les Viêt Minh des bouches du Mékong. En 1947 il leur donna le nom d'unités mobiles de défense des chrétiens (UMDC).

Son charisme et sa notoriété firent des jaloux. Le Commandement vietnamien l'envoya en stage à l'École de Guerre à Paris (1953-1954) et les UMDC furent partiellement transformées en 17e BVN, que le Général Navarre, manquant d'à-propos, envoya guerroyer en Annam. Les Viêt Minh réapparurent à Ben Trê.

Le Colonel Leroy se replia à Vo Dat, dans un camp de réfugiés catholiques du Tonkin, qu'il avait fondé en forêt de Xuân Lộc. L'armée de Ngô Đình Diêm l'y pourchassa. Il partit alors en Algérie commander un centre d'entraînement près d'Oran.

La France peut être fière de lui.

Madeleine GITEAU, ancien conservateur du Musée des Beaux Arts de Phnom Penh (1947-1969), spécialiste irremplaçable des civilisations du Cambodge et du Laos, auteur de nombreux ouvrages d'art et d'histoire, amie des réfugiés cambodgiens.

Elle est morte à Paris le 25 février 2005 à 86 ans.

Les illustrations de couverture du présent bulletin lui rendent hommage.

SECTION DU BÉARN

Président : **M. Paul BURGAU**
5, rue Guynemer
64230 LESCAR

Notre assemblée générale s'est déroulée le 11 février au quartier du 5^e Régiment d'Hélicoptères de combat à Uzein.

M. Vergez Directeur de l'ONAC des Pyrénées Atlantiques et M. Drouet Président de l'ANAI des Landes assistaient à cette réunion, où étaient présents 75 adhérents de la section ; 24 autres membres excusés avaient délégué leur pouvoir.

Le Président de la section demanda d'observer une minute de silence suite à la disparition en 2004 de quatre de nos anciens.

Au cours du rapport moral il fut rendu compte des conférences organisées par l'ONAC dans le cadre du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. Le Président insista sur la magnifique exposition présentée à Pau du 30 novembre au 4 décembre, montée par l'ONAC et dont le Président Jean-Bernard Lacabane avait été un des précurseurs. De l'avis général des visiteurs il s'agissait d'une belle leçon d'histoire, établie avec honneur et lucidité, sans complaisance. Des félicitations furent adressées à M. Vergez pour son implication remarquable dans ces manifestations.

Un point important fut évoqué : la solitude que vivent parfois certains de nos amis.

L'effectif de la section est de 162 adhérents. L'évolution depuis octobre 2003 a été de 18 adhésions, 4 décès, 3 démissions, et 2 radiations.

Notre section a été présente avec son drapeau à dix manifestations officielles à Pau et à Lescar, et aux obsèques de trois de nos anciens.

Notre Trésorière Mme Bourgois présente le bilan de l'année 2004 dont l'excédent est légèrement inférieur à celui de 2003. Une des grosses dépenses est le coût de notre bulletin trimestriel qui s'élève à environ 660 €. Décision a été prise d'effectuer un sondage parmi les adhérents pour savoir si nous maintenons quatre bulletins ou si nous devons n'en éditer que trois.

M. Vergez indiqua les villes ou établissements où sera présentée l'exposition Indochine. Il informa l'assistance sur les aides de l'ONAC dont peuvent bénéficier les veuves d'anciens combattants et les anciens combattants eux-mêmes.

Une visite guidée d'une partie des installations du 5^{ème} RHC avait été organisée par le commandement du régiment. Elle fut très appréciée par l'ensemble des participants. Enfin un repas réunissant 115 personnes au Cercle militaire clôtura cette belle journée.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président : **Colonel André GROUSSEAU**
27, cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE

2 novembre : Marseille : 9h45. Cérémonie au cimetière St-Pierre devant les monuments funéraires et dépôt de gerbes par les autorités. 11h : Cérémonie à la mémoire des morts en mer ; à bord des bâtiments de la Marine Nationale, jet de fleurs et de gerbes à la mer par les autorités. Nombreuse délégation de l'ANAI.

7 novembre : Aix en Provence : 10h30. Cathédrale St-Sauveur, messe du Souvenir des morts de toutes les guerres. Délégation et drapeau.

4 décembre : Marseille et 11 décembre : Aix en Provence : Conférence du Colonel Daniel Chamberot sur l'Armée de l'Air en Indochine de 1940 à 1955.

12 décembre : Puyricard : 14h30. Salle des Fêtes. Arbre de Noël pour les enfants des familles de réfugiés asiatiques, organisé par le Comité d'Accueil aux Réfugiés du Sud-Est Asiatique, sous la Présidence de Mme Luciani et avec le concours du Colonel Jean de Rougemont. Notre Section a participé par un don à cette œuvre de solidarité envers les plus démunis. Le Colonel André Grousseau et Bernard Melcus représentaient l'ANAI.

16 janvier : Aix en Provence : 15h. Restaurant de la Cardeline à Châteauneuf le Rouge. Nos amis Fernand Héraud et Michel Bernard nous ont accueillis pour

déguster la traditionnelle galette des Rois et organiser le Loto. Merci à nos donateurs ; le nombre et la qualité des lots ont permis à ce jeu de demeurer attractif et passionnant. Allocution de bienvenue et souhaits pour la nouvelle année par le Colonel Grousseau. L'animation de cette après-midi a été assurée par André Gautier et Henri Garcia, une équipe qui attend toujours l'apport de sang neuf ! Ce fut une belle réussite, le nombre de participants est resté stationnaire par rapport à l'an dernier. Un grand merci à tous ceux qui, au delà de se distraire, ont accompli une bonne action au profit de nos œuvres sociales.

30 janvier : Aix en Provence, Les Milles : 8h30. Salle des fêtes. "Casse-croûte du Poilu". Merci à notre ami Roger Ruggirello et son équipe pour cette traditionnelle manifestation des anciens combattants du village, car elle permet de se retremper dans cette ambiance incomparable du partage entre frères d'armes. De ce geste résulte une véritable fraternité. Derrière le Colonel André Grousseau, les membres de l'ANAI étaient bien trop nombreux pour que l'on puisse les citer sans risquer d'oublier quelqu'un.

Nos joies : M. Roger Ruggirello a été nommé chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Nos peines : M. Maurice Leblanc et son épouse font part du décès de leur fille Danielle, née en 1947 au Tonkin. MM. Hubert Crambert et Guy Vairat sont décédés.

SECTION DU CAMBRÉSIS
Président : **Colonel Jacques DEKLERC**
59, boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI

Le deuxième semestre 2004 a été marqué par les cérémonies du 60^e anniversaire de la libération de la région. Notre section y a participé de tout son cœur, notamment à Cambrai le 2 septembre, à Fiesquières le 3 septembre, à Caudry et à Escaudoœuvre le 4 septembre, à Raillencourt Ste-Odile le 5 septembre. Nous avons honoré nos morts le 1^{er} novembre à Cambrai et le 11 novembre à Beauvois.

Deux repas-baguettes ont réuni les amis du Cambrésis et du Hainaut, le 22 octobre à Cambrai et le 14 novembre à Valenciennes. Le 3 décembre, en l'église St-Jean-de-Cambrai, obsèques de notre camarade Joseph Marchand.

SECTION DE LA CHARENTE
Président : **M. Rolland SAPIN**
6, rue de Belfort
16100 COGNAC
Courriel : **A.N.A.I. CHARENTE@wanadoo.fr**

24 janvier : Ruelle sur Touvre. Galette des Rois. 90 convives se sont réunis autour de la table décorée par Mme Georgette Riffaud. Mme Simone Faubert et la famille Zirnel apportaient des livres et de la papeterie qui seront acheminés vers l'école du Laos avec laquelle l'école de St-Angeau communique.

7 mars : Mornac. Messe célébrée par le Père Raymond Bonnaud Aumônier du 1^{er} RIMA devant 24 drapeaux. Mme Yvette Sarrola, MM. Marcel Deruette et Georges Terrasson recevaient la Médaille de Reconnaissance de la Nation. M. Jacques Persyn Maire de Mornac, Conseiller Général, le Président Sapin et les rescapés du 9 mars 1945 de la Section déposaient une gerbe au monument aux morts.

Les sonneries à la messe et au monument étaient envoyées par la fanfare de La Couronne. A la salle des fêtes, le vin d'honneur offert par la Municipalité était suivi d'un repas asiatique, cuisiné et servi par l'équipe Brette et fort apprécié par les 160 convives.

4 septembre : Coulgens. Assemblée générale. M. Merle, Maire, nous souhaitait la bienvenue en sa commune. Le Président Sapin présentait le rapport d'activité, après une minute de silence à la mémoire des adhérents et des membres des familles de la section qui nous ont quittés. Il rendait un hommage particulier à Paul Capdeville, Délégué du secteur d'Angoulême, qui n'avait pas son pareil pour recruter des adhérents, il était un des derniers rescapés du 9 mars 1945 et de la colonne Alessandri. Il associait à son

Cartes en vente au siège



◀ Carte physique et politique

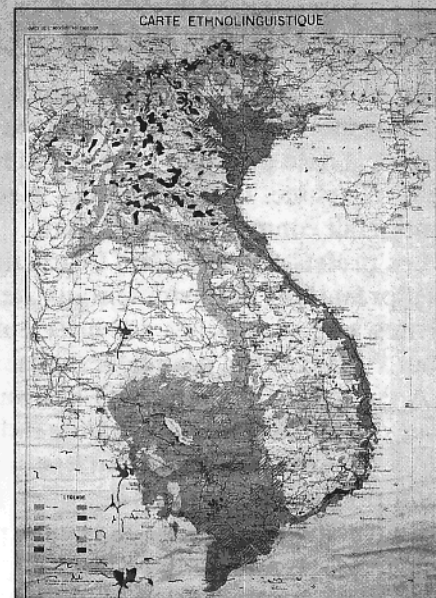
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 25 €

■ Plan de Saigon-Cholon

avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 10 €

▶ Carte ethnolinguistique

(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 25 €



Foulards ANAI = Prix : 28 € (23 € pour les sections) • **Cravates ANAI** = Prix : 17 € (15 € pour les sections)
Insignes ANAI = Prix : 6 € (5 € pour les sections) • **Médaille ANAI** = Prix : 50 €

droth ; Secrétaire : Louisa Des-camps ; Trésorier adjoint : Louis Destrebecq ; Commissaire aux Comptes : Albert Petyt ; Membres : secteurs de St-Amand les Eaux : Monique Mar-trice, Marly : Michel Buades, Onnaing : Richard Antosiak et Richard Orywal, Aulnoy les Valenciennes : Jacques Delobel, St-Saulve : Raymond François ; Porte-drapeau : Michel Buades et Richard Orywal.

La Section a porté le deuil de M. Carlos Devrez en janvier, de MM. Octave Dahout et Victor Tanche en février. Tous trois étaient médaillés militaires. M. Paul Deudon, ancien médecin auxiliaire à Diên Biên Phu, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE

Président :
Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

14 octobre : Au centre funéraire municipal de Toulouse obsèques du pharmacien-chimiste principal Jacques Mouton, en présence de nombreux amis.

21 novembre : A « l'Étoile de Mer », 62 excellents repas ont été servis dans une ambiance amicale et détendue. Nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de certains derniers adhérents.

Nouveaux adhérents : Patrick Aprile, Colonel Jean Clarac, Jean-Luc Hardy, Paul Lavarelo.
29 janvier : Notre ami Jean-Charles Miègeville a épousé à Saïgon Nguyen Thi Ngoc Suong. Notre assemblée générale s'est tenue le 29 janvier à St-Marcel Paulel, à l'invitation du Maire, Claude Roudière, membre de l'ANAI. Certains participants venaient du département du Tarn, qui n'a pas de section de l'ANAI.

Un moment de recueillement à salué la mémoire des morts de l'année : MM. Cappicot, Carayol, Debernard, Mouton, Olivier, Philibert ; Mmes Gach, Loste, Thomassin.

La messe a été célébrée par le Curé-Doyen Desbois, fils de Colonel d'artillerie. La gerbe a été déposée devant le monu-ment aux morts par Max Scocco, dont le grand-père a été tué à Lang Son le 9 mars 1945.

La section s'honore de posséder dans ses rangs plusieurs écri-vains combattants, dont voici les ouvrages récents : De Pierre Montagnon « France Indochine, un siècle de vie commune, 1858-1954 » – éditions Pygmalion. De Yanne Rebeschini-Descaire « Recherche matricule 10 16 à Diên Biên Phu, roman » – édi-tions Le Sémaphore. De André Galabru « La victoire avortée : Diên Biên Phu, printemps 1954 » – éditions Atlante. De Cassilde Tournebize « Une enfance en Indochine » – éditions de l'Har-mattan.

Monument du Souvenir Indochi-nois au cimetière de Salonique – Mme Taton se chargeait de son fleurissement. L'an dernier, à deux reprises, elle me rendait compte du saccage des fleurs et des vases. La ville de Toulouse prévenue m'a fait savoir qu'elle prenait à sa charge « le fleuris-sement et l'entretien végétal de ce monument et cela d'une manière définitive ». La mission de Mme Taton pourrait se trans-former en mission d'inspection. Le 19 février nous avons été invi-tés à une très belle cérémonie hmong à Eaunes. Mme Naotou Lochungvu, mère de treize enfants, fêtait son soixante-trei-zième anniversaire en présence de 400 personnes de sa famille, venues de Guyane, des États Unis et d'Australie.

Composition du Bureau : Pré-sident honoraire : M. André Schmitt ; Président : Colonel Maxime Scot ; Vice-Président honoraire : M. Pierre Briand ; Vice-Présidents : Mme Jeannette Deblois, M. Gabriel Degironde, Capitaine Gérard Vanacker ; Secrétaire : Mme Colette Casadebaigt ; Secrétaire adjointe, chargée des malades : Mlle Simone Carpentier ; Trésorier : M. Bogdan Szymansky ; Porte-drapeau : M. Koulibaly Mony ; Porte-drapeau adjoints : MM. Henri Raymond, Henri Mou-lis ; Membre : M. Jean-Claude Herviou.

SECTION DE LA LOIRE

Président :
Colonel Marie FAVRE
69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

Une délégation du Comité de St-Étienne a représenté le Prési-dent de la Section à la réception de nouvelle année offerte par le

Préfet et le Président du Conseil général de la Loire le 17 janvier. **Le 27 janvier**, le même Comité a organisé à St-Étienne un déjeuner-baguettes : 22 partici-pants seulement à cause des maladies et des intempéries ; présence à l'apéritif du député Gilles Artigues, membre de l'ANAI.

Le Comité de Roanne a donné un déjeuner-baguettes le 19 février à Roanne-Mably. Une adhésion bienvenue : celle du Maréchal des Logis Ernest Gérard, de Feurs, né en 1921 à Hanoï, qui servit en Indochine de septembre 1939 à septembre 1946 dans les rangs du 4ème RAC et qui vécut donc les évé-nements de mars 1945 (prison-nier des Japonais à la Citadelle d'Hanoï).

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président :
M. Pierre VILAINÉ
5, rue Hector-Berlioz
44300 NANTES

Le 25 septembre, à l'initiative de Paul Clary, Président régional de l'ACUF, et sur l'invitation de la municipalité de Rézé les Nantes, la section participe avec le dra-peau à l'inauguration de plaques mémoriales sur les monuments aux morts dans deux cimetières de cette ville. Sur ces plaques figurent le nom de quinze soldats tués en Indochine. L'ancien Ministre Jacques Floch présidait cette cérémonie.

Le 19 octobre, le Général de division Hotier Commandant d'Armes de la place de Nantes organise une réunion sur le thème « Nation Défense », dési-rant ainsi renforcer les liens entre les Armées et les acteurs de la vie nantaise. Le Président absent était représenté par le Vice-Pré-sident Georges Guillemet. Ce colloque enrichissant était mené par des intervenants de qualité.

Le 22 octobre, l'anniversaire de l'exécution des cinquante otages, fusillés par les nazis en 1941, est toujours commémoré avec dignité à Nantes en présence des autorités civiles et militaires. Parmi les nombreux drapeaux, celui de l'ANAI est toujours là. Il était également présent le 5 décembre, comme il est toujours dans les cérémonies nationales et les nombreuses manifesta-tions locales.

La galette des rois a réuni qua-rante convives dans une bonne ambiance. La tombola organisée cette année sous le signe du vin a ravi les gagnants connaisseurs qui ont emporté de très bonnes bouteilles. Nous accueillons dans la section, avec beaucoup de joie, M. et Mme Jean Goix ; Mme a passé vingt ans de sa jeunesse en Indochine. Mme Anna Ledoux, veuve de notre regretté Porte-drapeau André, entre dans l'association.

SECTION DE LA MANCHE

Président :
Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Comme il est de tradition l'année nouvelle a été l'occasion d'échanger nos vœux. Au Comi-té de Cherbourg, Mmes Deme-nais et Hébert les avaient joli-ment illustrés pour le plus grand plaisir de tous.

L'activité de fin d'année a été marquée par le repas du 14 novembre au Casino de Cher-bourg où les convives ont pu apprécier la qualité du repas et du service ; la salle de danse leur a été ouverte. L'ambiance a bien plu et le repas de l'assemblée générale le 3 avril se tiendra dans les mêmes lieux.

Nous avons eu la tristesse d'assister à l'inhumation de notre ami Joseph Lemazurier. Il ne souhaitait ni fleurs ni souvenirs et avait demandé que des dons soient faits pour les œuvres sociales de l'ANAI et de la Police. 410 € seront transmis à Pleiku pour l'accueil et les soins aux lépreux.

La Médaille Militaire a été décer-née à André Lemaitre de Pont Hébert, titulaire de la Croix de Guerre des TOE et de la Croix du Combattant Volontaire.

SECTION DU MORBIHAN

Président :
Général Jacques MOREAU
9, rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

Cette année encore, la section a prêté son concours à six étu-diants de 2^e année de l'IUT de Vannes (gestion des entreprises et des administrations), chargés d'organiser un projet dans le cadre de leurs études. Ce groupe, sous la direction de Jean Perdriau et de Marcel

d'Audigier, responsables de l'association Vietnam-Espéran-ce-Développement, tous deux membres de l'ANAI, a décidé d'apporter une aide financière aux sœurs de la communauté de Pleiku en vue d'acheter une riziè-re de 1 500 m² au prix de 1 400 euros, susceptible de produire 1 000 kg de riz. Cette production représenterait un mois de la nourriture des 205 enfants mon-tagnards et vietnamiens, issus de familles d'anciens lépreux guéris, pris en charge dans un pensionnat.

Pour réaliser cette opération, les étudiants ont organisé plusieurs manifestations : du 6 au 18 décembre 2004 : une exposition de peinture ; le 27 janvier 2005 : une soirée comprenant la projec-tion d'un film montrant le par-cours en chemin de fer de Hanoï à Saïgon ; un dîner vietnamien pour fêter le Têt de l'année du Coq.

L'exposition de tableaux présen-tait, sous le titre de « Voyage au Vietnam », des œuvres de Phi-lippe Mallet, évoquant des scènes champêtres de la vie au Vietnam. Le 7 décembre eut lieu le vernissage qui a rassemblé diverses personnalités ; plusieurs membres de l'ANAI étaient pré-sents, mêlés à un public assez nombreux d'étudiants et de per-sonnes intéressées. Cette réunion, au cours de laquelle fut exposé le but de cette opération et décrite la région où elle s'appli-quera, a été très sympathique. Le film évoquait un voyage par le train de Hanoï à Saïgon. A l'annonce de cette présentation, certains camarades ont pensé à la « rafale », qui circulait pendant la guerre d'Indochine. Il n'en était rien ; ce film, tourné apparemment en 1988, concerne un train de voyageurs et montre les condi-tions de circulation sous le régime politique actuel, en saisissant les particularités du parcours tant sur le plan des paysages que sur ceux de la nature et du compor-tement des passagers. Le com-mentaire était excellent.

Le repas vietnamien, servi au restaurant universitaire, regroupa une bonne centaine de convives et permit de passer une excel-lente soirée. Le tirage d'une tom-bola contribua à l'entretien d'une ambiance chaleureuse. Trente-huit membres de l'ANAI et épouses ont assisté à cette soi-rée, d'où ils sont revenus enchantés.

Le 1^{er} novembre la Section a visité les carrés militaires dans les cimetières du département. A Boismoreau elle a fleuri les tombes des trois Annamites morts pour la France. Ont été à l'honneur cette année : Marcel Berthier, de Lorient, promu officier de la Légion d'Honneur ; Jean Marquet, de St-Abraham, nommé chevalier.

SECTION DU PUY-DE-DÔME

Président :
Colonel Jean GAUTHIER
103, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT-FERRAND

Le 27 novembre : Pose d'une plaque à la mémoire des anciens de l'École de Massillon morts pour la France sur les TOE. Nous envisageons de contacter le directeur pour lui proposer une exposition dans son école (Pré-sence française en Indochine de 1624 à 2004).

Le 19 décembre : Dépôt de gerbe au monument aux morts à Chamalières, à la mémoire des victimes de l'agression viêt minh du 19 décembre 1946.

Le 9 mars : Un article dans le journal « La Montagne » rappelant le coup de force japonais contre l'Armée Française en Indochine.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 30 avril à la Mai-son Familiale des Armées à Enval. Mme Lucas Potier présen-tera les activités d'ANAI Parrai-nage. Il est prévu que le Colonel de Laplasse commandant le 92^e Régiment d'Infanterie nous entretienne des opérations exté-rieures de son Régiment.

Nous présenterons aux portes ouvertes du 28^e Régiment de Transmissions d'Issoire, les 14 et 15 mai, une exposition « Trois siècles de présence française en Indochine ». Nous étudions l'opportunité d'organiser un stand au Forum des Associa-tions de Clermont-Ferrand pour nous faire connaître.

Nous avons reçu un don sub-stantiel de l'Association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire Français en Italie grâce à son Président le Com-mandant Mompeu Vice-Prési-dent de notre section. Cet argent nous permettra d'organiser des expéditions de produits pharma-ceutiques aux dispensaires et aux orphelinats gérés par l'ANAI Parrainage et de participer aux opérations du cœur et à la banque de l'espoir.

Notre voyage annuel pour Chypre est en cours d'organisa-tion.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président :
Colonel Désiré GNANOU
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Enchaînant sur la journée du 9 janvier au Foyer Moudat de Canet-Plage, consacrée à la galette des Rois et au loto tradi-tionnel, le bureau de la Section a préparé activement la fête du Têt. Le dimanche 13 février, bravant des giboulées précoces et glacées, de nombreux adhérents et leurs amis se rassemblaient dans le hall du collège de la Côte

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du mon-tant des versements dans la limite de 20 % du revenu impo-sable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique néces-saire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2005 est de 23 €.

SECTION DU RHÔNE

Président :
M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant-
Charcot
69005 LYON

Pour nos retrouvailles d'automne, le 17 décembre dans les salons du Novotel de Bron, le photographe Christian Vérot a présenté le reportage de son récent voyage au Vietnam. Dans l'émotion de ce spectacle soixante-seize convives ont ensuite fait un très bon déjeuner.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE

Président : M. Gérard BRETT
27, Les Neullis
77510 DOUÉ

Le 5^e Salon du Livre Historique Militaire et Civil s'est tenu les 9 et 10 octobre à la Ferté-sous-Jouarre. Cinquante-cinq auteurs étaient présents ou représentés pour la dédicace de leurs livres et huit éditeurs pour la présentation de leurs collections historiques. Le salon s'est déroulé dans l'ambiance conviviale habituelle qu'auteurs et éditeurs nous disent tous apprécier. Plus de 420 livres ont été vendus.

Parmi les personnalités qui nous ont fait l'honneur de participer à ce salon, nous signalons la présence de Mme Geneviève de Galard, de Mme Claire Lejeune (la femme la plus décorée de France), du Colonel Pierre Quatrepoint, du Colonel Joseph Muller, du Général René Omnes. Cette année, il a été rendu hommage à quatre auteurs, présents à tous les salons depuis la création en 2000, dont les ouvrages de grande qualité n'ont, cependant, pas reçu de prix littéraires. Il s'agit de Mme Chantal Antier, Docteur en Histoire, spécialiste de la Guerre 14-18, Mme Francine Christophe qui a témoigné de sa déportation à l'âge de huit ans, M. André Bessière, qui a également témoigné de sa déportation, et M. Eric Labayle, Docteur en Histoire Militaire, qui a écrit de nombreux ouvrages et qui s'occupe activement de publier des témoignages de combattants de 1914-1918 et de 1939-1945. Ces auteurs ne se limitent pas à écrire mais déploient également beaucoup d'énergie à témoigner, en particulier devant un jeune public très attentif, désireux de savoir et toujours surpris des messages de

courage et d'espoir qui lui sont apportés.

SECTION DU TRÉGOR

Président : Capitaine
Jacques BOISSON
2, résidence d'Outre-Mer
22700 SAINT-QUAY PERROS

Le 21 novembre à Kérouiel Braz nous avons fêté les 97 ans du Général parachutiste André Trancart, grand officier de la Légion d'Honneur.

Le 16 janvier à Lannion, le Sous-Préfet Thierry Suquet et le Maire Alain Gouriou nous ont accompagnés au monument aux morts en souvenir du Maréchal de Lattre de Tassigny et des soldats morts en Indochine.

SECTION DU VAR

Président :
M. Christian TAFFORIN
84, rue Améthyste
83600 FRÉJUS

La Section a tenu son assemblée générale le 20 janvier à Toulon. Après l'hommage à ses membres disparus cette année, il a été discuté des points suivants :

- Le paiement direct des cotisations à la section sans passer par le relais du bureau national est préférable. Le montant de la cotisation reste fixé à 24 euros (12 euros pour les veuves).

- L'animation du Comité de Toulon (aux effectifs les plus nombreux) est une priorité. Le Commandant Nguyễn Van Chiêu qui en est chargé s'efforcera de constituer

un bureau local pour le seconder et organiser une plus grande participation aux manifestations locales, le Président de la section continuant de l'assurer à Fréjus. Il faut s'assurer de la disponibilité du porte-drapeau du Comité de Toulon. Hommage est rendu au passage à la constante présence de celui de la section à Fréjus, Y Wo Miô, et à son admission dans la Légion d'Honneur.

- Compte tenu de la difficulté de réunir un nombre significatif d'adhérents et afin de permettre une planification, le Commandant Nguyen Van Chieu demande que soit choisie une date fixe, si possible attachée à un événement particulier. Il a été décidé de tenir nos assemblées générales le 20 janvier, comme cette année, jour anniversaire de la bataille de Koh Chang, seule victoire remportée par la seule Marine Française au cours de la guerre 1939-1940 (contre le Siam) Les participants se sont retrouvés pour le très apprécié repas de tradition.

SECTION DE LA VENDÉE

Président :
M. Jean GANDOUIL
4, rue des Forges
85750 ANGLES

Sur notre demande, le Conseil Municipal de La Roche sur Yon a décidé le 15 décembre d'honorer la mémoire des Anciens d'Indochine en attribuant ce nom à un rond point de la ville, dans le quartier de la gare. Nous

sommes très sensibles à ce geste et à l'intention patriotique qui l'anime.

Le 10 janvier une délégation de la Section a accompagné le nouveau Préfet de la Vendée qui déposait une gerbe au monument aux morts.

Nous avons suivi les obsèques de nos amis Georges Douchet, décédé le 29 décembre à Barbatre, Marcel Robin, décédé le 10 janvier à Fontenay le Comte. Notre assemblée générale s'est tenue le 20 février à Luçon. Elle a donné toute satisfaction... de même que le grand déjeuner exotique de 120 couverts.

SECTION DE L'YONNE

Président : Commandant
Charles LATROMPETTE
10, impasse des Guenelles
89470 MONTEAU

Le 18 novembre, 26 membres du Comité d'Auxerre se sont réunis pour un repas-baguettes. Le Colonel Coët s'était joint aux convives ainsi que son épouse.

Le 27 novembre, le Président accompagné d'une délégation et du drapeau assistait à l'inauguration d'une plaque dédiée aux Harkis et autres Supplétifs morts pour la France en Algérie.

Le 12 décembre, assemblée générale du Comité de Joigny. Le Président Valet accepte de continuer à assurer la présidence. Il sera secondé par le Commandant Tarride et un secrétaire, à rechercher.

Le 23 décembre, assemblée générale du Comité de St-Florentin à l'Hôtel de Ville (26 adhérents présents). Le poste de trésorier est assuré dorénavant par M. Clausse. La mise au point de l'assemblée générale 2005 a été effectuée. Un hommage aux disparus a ensuite été rendu.

Le 11 janvier à 15h, cinquante-quatre personnes se sont réunies chez l'ami Lim pour tirer les rois. Petits fours, champagne consommé avec modération, renforçaient cet air de fête. Le Président d'Auxerre remerciait les présents, excusait les absents et adressait ses vœux à tous.

Diplôme de Porte-drapeau : M. André Morel du Comité de St-Florentin.

Décès : Jean-Eugène Corbière et Mme Ha Thi Xien veuve Mathias du Comité de St-Florentin.

Un génocide propre

On parle de 500 000 noyés en mer de Chine de 1975 à 1991. Combien exactement ? On ne sait. Les médias balbutient des chiffres. Le verbe des professionnels hésite devant l'horreur. L'information fait peur.

Le XX^e siècle a déployé des formes de terreur et d'oppressions collectives. Mais la démente meurtrière a inventé une nouvelle technique de crimes dont le machiavélisme est sans limite. Voilà une destruction massive de populations qui ne laissera aucune trace. C'est un génocide qui ne fait pas couler le sang et qui se dispense même d'exercer des tortures physiques sur les corps. Les bateaux coulent sans témoins, pas de reportage, pas de certitude. Les vagues de la mer ne disent rien. Elles entendent les souffrances, elles voient les détresses, elles restent muettes. Les zones d'extermination sont dépourvues de toute infrastructure visible (ni four, ni barbelés, ni baraquements, ni charniers, ni miradors...). Il n'y a pas, il n'y aura pas de comptabilité de la mort. Les points d'embarquement sont interdits, les lieux de supplice sont inconnus. Les criminels ont pris toutes les précautions nécessaires (aucun registre, aucun matricule, aucune preuve numérique). Les charges contre eux seront de l'ordre de l'imaginaire.

Enfin – et surtout – c'est un génocide sans responsables puisque les déportés partent de leur propre gré, s'enfuient volontairement, montent dans les rafiots suicidaires et se dirigent eux-mêmes vers les espaces de la mort. L'État bourreau n'est pas l'organisateur du massacre. L'État exécuteur n'exécute personne. Ce sont les opposants qui s'exilent, qui assassinent « une jeune nation révolutionnaire ». Ils refusent de participer à la reconstruction de l'unité nationale. Ignoble paradoxe ! Les victimes sont des coupables ! Comment ces hommes et ces femmes auront-ils droit, un jour, à une justice, à une réparation ?

Indiens, Arméniens, Juifs, Cambodgiens, ont connu les ultimes épisodes d'un anéantissement. Notre mémoire sur eux ne peut défaillir : il y a trop de marques de fer ou de feu, trop de sites irréfutables. Les innocents ont jalonné une route, une voie ferrée, un camp. On peut vérifier l'endroit exact. On peut se souvenir.

Les Vietnamiens, eux, disparaissent sans monuments, sans cimetières, sans inscriptions pour les vivants. Ils ne sont déjà plus sur cette planète. La fin du XX^e siècle a découvert un génocide plus diabolique et plus cynique que tous ceux qui hantent nos cerveaux : c'est un génocide sans sépultures et sans cauchemars quotidiens.

D'après B. Vaudour-Faguet



Restaurant Thaïlandais PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
<http://phetburi.free.fr>



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*
(Fermé le dimanche)



*Vantail du Vat Vixun à Luang Prabang,
Extrait du livre de Madeleine Giteau : "Art et archéologie du Laos", 2001.*